

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 618**29 novembre 1996****SOMMAIRE**

Abosso Gold Holdings S.A., Luxembourg .. page	29635	Finepro International S.A., Luxembourg	29663
Alberto S.A. Holding, Luxembourg	29634	Finovest S.A., Luxembourg	29663
Alcopalux S.A., Luxembourg	29636	Fondation A.P.E.M.H., Etablissement d'utilité publique, Esch-sur-Alzette	29635
Alex-Turi-Bar, S.à r.l., Luxembourg	29636	Format D, S.à r.l., Luxembourg	29663, 29664
Amatungulu International S.A., Luxembourg ...	29637	France Privatisations, Sicav	29664
Annibal Holding S.A., Luxembourg	29636, 29637	Furnidécor Holding S.A., Luxembourg	29663
Apanage S.A., Luxembourg	29637	G-Rentifix, Sicav, Luxembourg	29664
Arcane Holding S.A., Elvange	29659	Mondolux, S.à r.l., Soleuvre	29618
Asia Super Growth Fund, Sicav, Luxembourg ...	29638	N.E.I., New European Invest S.A., Luxembourg ..	29618
Asia Tiger Warrant Fund, Sicav, Luxembourg ...	29638	Nilles-Trans, S.à r.l., Niederkorn	29619
Asopos A.G., Luxembourg	29638	Novinvest Holding S.A., Luxembourg	29618
A.T.F. International S.A., Luxembourg	29638	Nusebe S.A., Luxembourg	29621
Atmel - ES2 S.A., Luxembourg	29639	Opalux S.A., Luxembourg	29619, 29620
Austrian Schilling Bond Adviser S.A., Luxembg ..	29637	Option International Holding S.A., Luxembourg .	29620
Austrian Schilling Bond S.A., Luxembourg	29639	Paneuroré, Compagnie de Réassurance au Luxembourg S.A., Luxembourg	29621
Barclays Diversified Portfolio, Sicav, Luxembourg	29640	Pimlico Holdings S.A., Luxembourg	29618, 29619
Barfield International S.A., Luxembourg	29641	PMA Management, S.à r.l., Reckange/Mersch ...	29623
B E A S.A., (Bureau d'Etudes Aéronautiques) S.A., Luxembourg	29657	Ravagnan International Holding S.A., Luxembg ..	29619
Bercam International S.A., Luxembourg	29639	RGH Holdings S.A., Luxembourg	29620
Bocaril S.A., Luxembourg	29642	RMT Consult S.A., Luxembourg	29622
Bolu S.A., Luxembourg	29640	Savalor Holding S.A., Luxembourg	29622
BZW Asset Management Luxembourg S.A., Luxbg	29639	Sirus, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	29623
Café Bar Pôle Européen de Rencontres, S.à r.l., Kayl	29640	S.M.R. S.A., Bertrange	29623
Charme Holding S.A., Luxembourg	29642	Société d'Assistance Technique et Ecologique S.A., Luxembourg	29624
Coarrip S.A., Luxembourg	29643	Société Civile Immobilière Haemeldang, Alzingen	29624
Copagest S.A., Luxembourg	29642, 29643	Sojac Distribution S.A., Luxembourg	29625
Dasco, S.à r.l., Bertrange	29649	Sojac, S.à r.l., Luxembourg	29624
Decobelux S.A., Luxembourg	29649	Soteco, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	29625
Desan Holding S.A.H., Luxembourg	29647, 29649	Steffen S.A., Grevenmacher	29625
Drayton S.A., Luxembourg	29650	St. Quadrat S.A., Grevenmacher	29625
Elbey S.A., Luxembourg	29650	Swedbank Luxembourg Branch, Luxembourg ...	29624
Emergo S.A.H., Mamer	29651, 29652	Tabaluna Holding S.A., Luxembourg	29627
Encyclopaedia Britannica Holding S.A., Luxembourg	29650, 29651	Tavy Holding S.A., Luxembourg	29627
Eton Immobilière, S.à r.l., Mondercange	29649	Technicalux S.A., Luxembourg	29626
EuroBC Conseil S.A., Luxembourg	29652	Terroma S.A.H., Luxembourg	29627
Eurofonds (Luxembourg) Management S.A., Luxbg	29653	(The) Tokio Marine International Fund (Luxembourg) S.A., Luxembourg	29628
Eurolux CCM S.A., Commerce Consult Management AG., Luxembourg	29653	T.R.I. S.A., Luxembourg	29634
European Venture Capital Associates S.A., Luxembourg	29652, 29653	United Cargo Logistik, S.à r.l., Esch an der Alzette	29629
1992 Europe Japan Fund, Sicav, Luxembourg ...	29636	United Continent Lines, S.à r.l., Esch an der Alzette	29630
Europe Online, A.s.b.l., Luxembourg	29643	United Projects S.A.H., Luxembourg	29628
Eurosys, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	29653	Utopia S.A., Luxembourg	29628
Faisal Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg	29662	Vicroy International Holding S.A., Luxembourg .	29633
Finamco Luxembourg S.A., Luxembourg	29662	Walter Bau Lux, S.à r.l., Luxembourg ...	29632, 29633
Finatrust S.A., Luxembourg	29663	Wicry Investissements Immobiliers S.A., Luxembourg	29634

MONDOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Soleuvre.
R. C. Luxembourg B 48.688.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 septembre 1996, vol. 304, fol. 27, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 septembre 1996.

FIDUCIAIRE VIC. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(34770/612/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

N.E.I., NEW EUROPEAN INVEST, Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 40.580.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 485, fol. 1, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Signature.

(34771/047/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

N.E.I., NEW EUROPEAN INVEST, Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 40.580.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 24 septembre 1996 que:

Monsieur Jacques Benzeno a été nommé Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration de la société se compose dorénavant comme suit:

- Jacques Benzeno, administrateur de président du Conseil d'Administration, demeurant à Strassen;
- André Labranche, administrateur, demeurant à Hobscheid;
- Marie-Paule Mockel, administrateur, demeurant à Sanem.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 485, fol. 1, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34772/047/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

NOVINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 41.681.

Le bilan de la société au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 1996, vol. 484, fol. 69, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 1996.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(34774/317/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

PIMLICO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 35.980.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 1996, vol. 484, fol. 87, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Signatures

Deux Administrateurs

(34784/565/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

PIMLICO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 35.980.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 1996

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité des voix, décharge aux administrateurs et au commissaire.

4. L'Assemblée confirme le mandat d'administrateur de Monsieur Christophe Blondeau, Monsieur Pierre Galand, nommé Rodney Haigh au poste d'administrateur en remplacement de Monsieur Roger Wieczorek et H.R.T. REVISION, S.à r.l. au poste de commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Kesy.

Leur mandat viendra à expiration à l'Assemblée Générale Ordinaire de 1997.

5. Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11.45 heures.

C. Blondeau
Administrateur

P. Galand
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 1996, vol. 484, fol. 87, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34785/565/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

NILLES-TRANS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Niederkorn, Op den Haeckenpaerchen, Section A.
R. C. Luxembourg B 50.743.

Le changement du siège social de la société est le suivant:

NILLES-TRANS
39, rue Emile Mark
L-4620 Differdange.

La nouvelle adresse depuis le 1^{er} juillet 1996 est:

NILLES-TRANS
Op den Haeckenpaerchen
Section A
Niederkorn,

Luxembourg, le 27 septembre 1996.

Signature
Le gérant

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 1996, vol. 485, fol. 4, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34773/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

RAVAGNAN INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 44.789.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 484, fol. 102, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 1998. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 1996.

Signature.

(34789/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

OPALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 31.547.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 485, fol. 1, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(34777/735/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

OPALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 31.547.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 19 août 1996 que l'assemblée a réélu aux postes d'administrateur pour un terme d'un an renouvelable:

Bertrand Assoignons;

Michel Thibal

George Pierce.

Elle a réélu au poste de commissaire aux comptes de la société pour un terme d'un an renouvelable:

I.G.C. S.A.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 485, fol. 1, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34778/735/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

OPTION INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 35.815.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1996, vol. 484, fol. 92, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

OPTION INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

(34779/650/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

OPTION INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 35.815.

Extrait du procès-verbal d'une Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 9 août 1996 à 10.00 heures précises

Les administrateurs, Mme Isabelle S. Galera, M. David B. Begbie et Mme Jacqueline C. Perisse, ainsi que le commissaire aux comptes, la société HOOGEWERF & CIE, ont été réélus pour une nouvelle période statutaire de six ans. Les mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2002.

Pour extrait sincère et conforme

OPTION INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1996, vol. 484, fol. 92, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34780/650/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

RGH HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 8.195.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 août 1996

Il en résulte que:

- Monsieur Michael Hopwood, finance manager, demeurant à 6313 Menzingen, Staldenweg 3, est nommé nouvel administrateur de la société en remplacement de Monsieur Raymond Meile, administrateur démissionnaire.

Pour réquisition-inscription

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 485, fol. 1, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34790/518/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

NUSEBE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2417 Luxembourg, 15, rue de Reims.
R. C. Luxembourg B 27.993.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 1996, vol. 485, fol. 6, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Signature.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 août 1996

Sont nommés administrateurs pour un terme d'un an:

MM. Georges Cloos, docteur en droit, Schrassig;
Maurice Parucci, homme d'affaires, Luxembourg;
Steven Dawson, artiste, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes pour un terme d'un an:

- LUX-AUDIT S.A., Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature

(34775/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

NUSEBE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2417 Luxembourg, 15, rue de Reims.
R. C. Luxembourg B 27.993.

Inscription au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg est requise pour les décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 août 1996:

Sont nommés pour un terme d'un an:

a) Administrateurs:

MM. Georges Cloos, docteur en droit, Schrassig;
Maurice Parucci, homme d'affaires, Luxembourg;
Steven Dawson, artiste, Luxembourg.

b) Commissaire aux comptes:

- LUX-AUDIT S.A., Luxembourg.

Pour le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 1996, vol. 485, fol. 6, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34776/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

PANEURORÉ, COMPAGNIE DE REASSURANCE AU LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de PANEURORÉ en date du 31 janvier 1996

.....

«1. Démission du Président

Monsieur du Couedic informe le Conseil, qu'ayant fait valoir ses droits à la retraite, il souhaitait se démettre de sa fonction de Président du Conseil d'Administration. Il propose que Monsieur Michel Laparra lui succède en qualité de Président pour la durée de son mandat d'administrateur.

2. Cooptation d'un nouvel administrateur

Sur proposition de son Président, le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Laparra administrateur de la société PANEURORÉ.

3. Désignation d'un nouveau Président

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur du Couedic et décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Laparra, Président du Conseil d'Administration.»

.....

.....

«4. Changement du siège social avec effet au 1^{er} avril 1996

Sur proposition de son Président, le Conseil décide, à l'unanimité, de transférer le siège social situé anciennement 11, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg.»

6. Questions diverses

Pouvoirs de signature

Conformément à l'article 13 des statuts:

- tous actes engageant la société porteront la signature de deux administrateurs ou la signature de son Directeur Général, Monsieur Jean Masse;

- le Président propose en outre, au Conseil d'autoriser Monsieur Pierre Mersch à signer individuellement tous pièces, effets ou actes entrant dans le cadre de la gestion journalière non technique de la société.

Le Conseil approuve, à l'unanimité, cette proposition.

Le 13 septembre 1996.

Pour extrait analytique conforme
M. Laparra

Président du Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 1996, vol. 485, fol. 4, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34773/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

RMT CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 37.183.

Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 1996

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 1996 au siège de la société ainsi que d'une réunion subséquente du Conseil d'Administration que les organes se composent comme suit:

Conseil d'Administration

MM. Emmanuel Mathis, Administrateur-Délégué;
Jean-Pierre Schumacher, Administrateur;
Philippe Wolf, Administrateur;
Charles Ewert, Administrateur;
Romain Gaasch, Administrateur.

Commissaire aux comptes

T.A. ASSOCIATES S.A.

Luxembourg, le 30 septembre 1996.

Pour extrait conforme
RMT CONSULT S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 1996, vol. 485, fol. 6, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34792/588/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

SAVALOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 36.043.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 1996, vol. 485, fol. 7, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

SAVALOR HOLDING S.A.
Signatures

(34793/024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

SAVALOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 36.043.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de façon extraordinaire le 30 septembre 1996

Résolution

L'assemblée élit les administrateurs et le commissaire aux comptes pour la période expirant à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1996 comme suit:

Conseil d'Administration

MM. Gian Luca Pozzi, chef de service principal, demeurant à Luxembourg, président;
Gustave Stoffel, directeur adjoint de banque, demeurant à Wecker, administrateur;
Dirk Raeymaekers, sous-directeur de banque, demeurant à Kopstal, administrateur.

Commissaire aux comptes

FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour extrait conforme
SAVALOR HOLDING S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 1996, vol. 485, fol. 7, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34794/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

PMA MANAGEMENT, Einmanngesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-7596 Reckange/Mersch, 18, rue de Brouch.

Im Jahre eintausendneunhundertsechundneunzig, am neunten September.
Vor Notar Edmond Schroeder, mit Amtssitze in Mersch.

Ist erschienen:

Herr Wim Vorage, Maschinenbauingenieur, wohnhaft in Reckingen/Mersch,
hier vertreten durch Frau Elma Vorage-Snijder, ohne besonderen Stand, wohnhaft in Reckingen/Mersch,
aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift,
welche Vollmacht gegenwärtiger Urkunde beigebogen bleibt um mit derselben enregistriert zu werden.

Welcher Komparent erklärt, alleiniger Gesellschafter zu sein der Einmanngesellschaft mit beschränkter Haftung PMA MANAGEMENT, mit Sitz in Reckange/Mersch, gegründet laut Urkunde, aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 2. Juli 1993, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations vom 17. September 1993, Nummer 432.

Der Gesellschafter bittet den instrumentierenden Notar, folgenden Beschluss zu beurkunden:

Beschluss

Der Gesellschafter beschliesst, Artikel vier der Satzung abzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben.

«**Art. 4.** Der Zweck der Gesellschaft ist die Unternehmensberatung und das Zeitmanagement sowie die Ausübung aller mit dem Ingenieurberuf, im weitesten Sinne des Wortes, in Zusammenhang stehenden Tätigkeiten, insbesondere im Bereich des Werkzeugbaus.

Die Gesellschaft kann alle anderen Aktivitäten industrieller, geschäftlicher und finanzieller Natur ausführen, die diesen Gegenstand direkt oder indirekt fördern.»

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen in Mersch, in der Amtsstube des instrumentierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparent, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat der Komparent mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: E. Vorage-Snijder, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 10 septembre 1996, vol. 400, fol. 9, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Für Ausfertigung, dem Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Mersch, den 17. September 1996.

E. Schroeder.

(34787/228/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.**PMA MANAGEMENT, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-7596 Reckange/Mersch, 18, rue de Brouch.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 septembre 1996.

E. Schroeder.

(34788/228/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.**SIRUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 39.586.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 septembre 1996, vol. 304, fol. 27, case 5, a été
déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 septembre 1996.

FIDUCIAIRE VIC. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(34796/612/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.**S.M.R. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 41, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 32.009.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 98 case 4,
ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.*Pour la S.A. S.M.R.*FIDUCIAIRE CENTRALE DU
LUXEMBOURG S.C.(34797/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

SOCIETE D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET ECOLOGIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 22.259.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 1996, vol. 485, fol. 4, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(34798/520/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE HAEMELDANG, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-5887 Alzingen, 531, route de Thionville.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le cinq septembre.
Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Léon Steffes, industriel, demeurant à Betzdorf,
- 2.- Monsieur Patrick Steffes, employé privé, demeurant à Alzingen.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE HAEMELDANG, avec siège social à Alzingen, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 5 janvier 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 16 avril 1993, numéro 163.

Les associés ont prié le notaire instrumentaire de documenter leurs déclarations comme suit:

Suite à des cessions de parts sous seing privé à la valeur nominale, les parts sociales sont maintenant détenues comme suit:

1.- Monsieur Léon Steffes, industriel, demeurant à Betzdorf	24.500 parts
2.- Monsieur Patrick Steffes, employé privé, demeurant à Alzingen	25.500 parts
Total:	50.000 parts

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Steffes, P. Steffes, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 10 septembre 1996, vol. 400, fol. 8, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 septembre 1996.

E. Schroeder.

(34799/228/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

SOJAC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 42, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 23.208.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 98, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour la S.à r.l. SOJAC

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(34800/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

SWEDBANK LUXEMBOURG BRANCH.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 41.931.

Liste des signatures autorisées

La personne suivante est à retirer de la liste des signatures autorisées avec effet immédiat:

Groupe A

Sten Lawaetz.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

SWEDBANK LUXEMBOURG BRANCH

C.-J. Geijer

General Manager

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 1996, vol. 485, fol. 5, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34805/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

SOJAC DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 42, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 50.456.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 98, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour la S.A. SOJAC DISTRIBUTION
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(34801/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

ST. QUADRAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, rue de Flaxweiler.
R. C. Luxembourg B 48.055.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 98, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour la S.A. ST. QUADRAT
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(34803/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

STEFFEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, rue de Flaxweiler.
R. C. Luxembourg B 39.123.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 98, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour la S.A. STEFFEN
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.C.

(34804/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

SOTECO, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-4067 Esch-sur-Alzette, 22, rue du Commerce.

Aussergewöhnliche Generalversammlung vom 28. August 1996

Zwischen den Unterzeichneten:

A1 MEDICON S.A.H., mit Sitz in Esch an der Alzette (Luxemburg), vertreten durch Herrn Kralowetz . 368 Anteile

A2 Kralowetz Karl, Unternehmer, wohnhaft in Esch an der Alzette (Luxemburg) 50 Anteile

A3 Kralowetz Rainer, Unternehmer, wohnhaft in Esch an der Alzette (Luxemburg) 50 Anteile

einerseits und

B1 Sooky Ladislav, wohnhaft in SK-94121 Komoca 406

B2 Ruza Jaroslav, wohnhaft in SK-91200 Trnava

B3 Kostolanyi Tibor, wohnhaft in SK-Nove Zamky

B4 Mezöova Eva, wohnhaft in SK-Dunajska Streda

andererseits, wurde unter einstimmigen Beschluss folgende Abmachung getroffen:

Die Gesellschaft MEDICON S.A.H., vorgeannt unter A1, überträgt an

B1 Sooky Ladislav, vorgeannt 2 Anteile

B2 Ruza Jaroslav, vorgeannt 2 Anteile

B3 Kostolanyi Tibor, vorgeannt 2 Anteile

B4 Mezöova Eva, vorgeannt 2 Anteile

welche annehmen und worüber gleichzeitig Quittung erstellt ist, betreffend das vereinbarte Entgelt.

Abzüglich Abtretungen an MEDICON S.A.-Holding der Damen und Herren

D1 Frana Miroslav -2 Anteile

D2 Nemeth Milan -2 Anteile

D3 Lintner Frantisek -2 Anteile

D4 Kumor Vladimir -2 Anteile

D5 Cacko Rudolf -2 Anteile

D6 Turaine Nylio Adrienn -2 Anteile

D7 Königsmark Pavel -2 Anteile

D8 Orsulik Ladislav -2 Anteile

D9 Svoboda Patrik -2 Anteile

Die Anteile sind zugeteilt wie folgt:

A1 MEDICON S.A.H. , mit Sitz in Esch an der Alzette (Luxemburg), vertreten durch Herrn Kralowetz	368 Anteile
A2 Kralowetz Karl, Unternehmer, wohnhaft in Esch an der Alzette (Luxemburg),	50 Anteile
A3 Kralowetz Rainer, Unternehmer, wohnhaft in Esch an der Alzette (Luxemburg),	50 Anteile
B1 Sooky Ladislav, vorgeannt	2 Anteile
B2 Ruza Jaroslav, vorgeannt	2 Anteile
B3 Kostolanyi Tibor, vorgeannt	2 Anteile
B4 Mezöova Eva, vorgeannt	2 Anteile
C1 Kyselica Marian, vorgeannt	2 Anteile
C2 Morky Marian, vorgeannt	2 Anteile
C3 Gambal Miroslav, vorgeannt	2 Anteile
C4 Knap Marcel, vorgeannt	2 Anteile
C5 Hantak Julius, vorgeannt	2 Anteile
C6 Machara Lubomir, vorgeannt	2 Anteile
C7 Hruska Martin, vorgeannt	2 Anteile
	500 Anteile

Die Versammlung ernennt einstimmig die Damen und Herren

- B1 Sooky Ladislav, vorgeannt
 - B2 Ruza Jaroslav, vorgeannt
 - B3 Kostolanyi Tibor, vorgeannt
 - B4 Mezöova Eva, vorgeannt
- als administrative Geschäftsführer.

Jeder administrative Geschäftsführer kann die Gesellschaft nur in Verbindung mit der Unterschrift von Herrn Karl Kralowetz jun. verpflichten.

Herr Karl Kralowetz jun. kann die Gesellschaft mit seiner alleinigen Unterschrift in unbeschränkter Höhe verpflichten.
7 Unterschriften.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 septembre 1996, vol. 304, fol. 26, case 10/1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

(34802/000/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

TECHNICALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 8, rue des Girondins.
R. C. Luxembourg B 36.400.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 485, fol. 1, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(34810/735/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

TECHNICALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 8, rue des Girondins.
R. C. Luxembourg B 36.400.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 28 août 1996 que l'assemblée a réélu aux postes d'administrateur pour un terme d'un an renouvelable:

Bertrand Assoignons
Isabelle Durand
Dominique Dejosé.

Elle a élu au poste de commissaire aux comptes de la société pour un terme d'un an renouvelable, en remplacement de Didier Lorrain, qui ne souhaite plus le renouvellement de son mandat:

I.G.C. S.A., demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 485, fol. 1, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34811/735/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

TABALUNA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 32.858.

Acte constitutif publié à la page 12.258 du Mémorial C, n° 256 du 31 juillet 1990.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 1996, vol. 485, fol. 5, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

(34806/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

TABALUNA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 32.858.

Acte constitutif publié à la page 12.258 du Mémorial C, n° 256 du 31 juillet 1990.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 1996, vol. 485, fol. 5, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

(34807/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

TAVY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 42.758.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 98, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour la S.A. TAVY HOLDING
FIDUCIAIRE CENTRALE DU
LUXEMBOURG S.C.

(34808/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

TAVY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 42.758.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} avril 1996

Conseil d'Administration

MM. Armand Distave, Conseiller Economique Fiscal, demeurant à Luxembourg;
Raymond Le Lourec, Conseil Fiscal, demeurant à Luxembourg;
Fernand Entringer, avocat, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux comptes

LUX-AUDIT S.A., avec siège, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Leur mandat viendra à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

Luxembourg, le 1^{er} avril 1996.

Pour extrait conforme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 98, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(34809/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

TERROMA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 32.349.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 1996, vol. 485, fol. 7, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(34812/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

THE TOKIO MARINE INTERNATIONAL FUND (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 30.255.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 1^{er} juillet 1996 que:

- M. Yasuji Nagashima, Deputy General Manager, Global Investment Department, THE TOKIO MARINE AND FIRE INSURANCE Co., Ltd, 2-1, Marunouchi 1-chome, Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japon;
 - M. Takehisa Kikuchi, Managing Director, THE TOKIO MARINE AND FIRE INSURANCE Co., Ltd, 2-1, Marunouchi 1-chome, Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japon;
 - M. Daisaku Honda, General Manager, Financial Planning Department THE TOKIO MARINE AND FIRE INSURANCE Co., Ltd, 2-1, Marunouchi 1-chome, Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japon;
 - M. Jyunshiro Hogan, General Manager, Financial Risk Management Department THE TOKIO MARINE AND FIRE INSURANCE Co., Ltd, 2-1, Marunouchi 1-chome, Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japon;
- ont été élus Administrateurs en remplacement de Messieurs Yoshinori Tomihari, Administrateur et Président du Conseil d'Administration, Gentaro Ohtsuki, Hirotada Seyama, et Takaaki Tamai, Administrateurs démissionnaires, et que:
- Monsieur Shinpei Ueda, Deputy General Manager, Corporate Planning Department, THE TOKIO MARINE AND FIRE INSURANCE Co., Ltd, 2-1, Marunouchi 1-chome, Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japon, a été élu commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Hiroyuki Kojima, commissaire aux comptes démissionnaire.
- Luxembourg, le 26 septembre 1996.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 484, fol. 101, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34813/507/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

THE TOKIO MARINE INTERNATIONAL FUND (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 30.255.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 1^{er} juillet 1996 que:

- M. Yasuji Nagashima, Deputy General Manager, Global Investment Department, THE TOKIO MARINE AND FIRE INSURANCE Co., Ltd, 2-1, Marunouchi 1-chome, Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japon, a été nommé Président du Conseil d'Administration.
- Luxembourg, le 26 septembre 1996.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 484, fol. 101, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34814/507/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

UNITED PROJECTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 32.293.

—
Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 485, fol. 1, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN
Signature

(34819/518/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

UTOPIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 16, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 29.756.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 484, fol. 102, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Signatures.

(34820/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

UNITED CARGO LOGISTIK, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-4067 Esch an der Alzette, 22, rue du Commerce.

Aussergewöhnliche Generalversammlung vom 20. August 1996

Zwischen den Unterzeichneten:

A1	MEDICON S.A.H., mit Sitz in Esch an der Alzette (Luxemburg)	
	hier vertreten durch Herrn Kralowetz Karl jun.	250 Anteile
A2	Kralowetz Karl jun., Unternehmer	
	wohnhaft in Esch an der Alzette (Luxemburg)	133 Anteile
einerseits und		
B1	Lelkes Igor, wohnhaft in SK-Bratislava	
B2	Perina Petr, wohnhaft in CZ-Dacice	
B3	Nevolny Mikulas, wohnhaft in SK-Nove Zamky	
B4	Kozma Duran, wohnhaft in SK-Nitra	
B5	Pollak Istvan, wohnhaft in H-Budapest	
B6	Nagy Attila, wohnhaft in SK-Dunajska Streda	
B7	Gerczei Josef, wohnhaft in SK-Nove Zamky	
B8	Zaic Rastislav, wohnhaft in SK-Skalica	
B9	Biroscak Peter, wohnhaft in SK-Krompachy	

andererseits, wurde unter einstimmigem Beschluß folgende Abmachung getroffen:

Kralowetz Karl jun., vorgeannt unter A2, überträgt an

B1	Lelkes Igor, vorgeannt	2 Anteile
B2	Perina Petr, vorgeannt	2 Anteile
B3	Nevolny Mikulas, vorgeannt	2 Anteile
B4	Kozma Duran, vorgeannt	2 Anteile
B5	Pollak Istvan, vorgeannt	2 Anteile
B6	Nagy Attila, vorgeannt	2 Anteile
B7	Gerczei Josef, vorgeannt	2 Anteile
B8	Zaic Rastislav, vorgeannt	2 Anteile
B9	Biroscak Peter, vorgeannt	2 Anteile

welche annehmen und worüber gleichzeitig Quittung erstellt ist, betreffend das vereinbarte Entgelt.

Abzüglich Abtretungen an MEDICON S.A.H. der Herren

D1	Dobrocani Lubomir, vorgeannt	-2 Anteile
D2	Spolecnik Julius, vorgeannt	-3 Anteile
D3	Klvana Jaroslav, vorgeannt	-2 Anteile
D4	Sak Jan, vorgeannt	-2 Anteile
D5	Polerecky Ondrej, vorgeannt	-2 Anteile
D6	Tkadlec Petr, vorgeannt	-7 Anteile
D7	Kajanovic Lambert, vorgeannt	-4 Anteile
D8	Bogdansky Piotr, vorgeannt	-3 Anteile
D9	Majercik Tibor, vorgeannt	-3 Anteile

Die Anteile sind zugeteilt wie folgt:

A1	MEDICON S.A.H., mit Sitz in Esch an der Alzette (Luxemburg)	
	hier vertreten durch Herrn Kralowetz Karl jun.	278 Anteile
A2	Kralowetz Karl jun., Unternehmer	
	wohnhaft in Esch an der Alzette (Luxemburg)	115 Anteile
B1	Lelkes Igor, vorgeannt	2 Anteile
B2	Perina Petr, vorgeannt	2 Anteile
B3	Nevolny Mikulas, vorgeannt	2 Anteile
B4	Kozma Duran, vorgeannt	2 Anteile
B5	Pollak Istvan, vorgeannt	2 Anteile
B6	Nagy Attila, vorgeannt	2 Anteile
B7	Gerczei Josef, vorgeannt	2 Anteile
B8	Zaic Rastislav, vorgeannt	2 Anteile
B9	Biroscak Peter, vorgeannt	2 Anteile
C1	Misik Frantisek, vorgeannt	2 Anteile
C2	Hozmann Jozef, vorgeannt	3 Anteile
C3	Kriz Frantisek, vorgeannt	3 Anteile
C4	Riska Martin, vorgeannt	2 Anteile
C5	Gubrica Josef, vorgeannt	2 Anteile
C6	Fitos Lajos, vorgeannt	2 Anteile
C7	Chovanek Jan, vorgeannt	7 Anteile
C8	Danis Viliam, vorgeannt	3 Anteile
C10	Kovacs Koloman, vorgeannt	3 Anteile

C11 Knap Milan, vorgeannt	2 Anteile
C12 Medvecký Stanislav, vorgeannt	3 Anteile
C13 Simon Imrich, vorgeannt	2 Anteile
C14 Szabados, Tibor, vorgeannt	2 Anteile
C15 Wisniewski Arthur, vorgeannt	3 Anteile
C16 Vary Jozef, vorgeannt	3 Anteile
C17 Capka Milan, vorgeannt	4 Anteile
C18 Rola Vilmos, vorgeannt	8 Anteile
C19 Dobrozemský Jaroslav, vorgeannt	3 Anteile
C20 Drenina Karol, vorgeannt	3 Anteile
C21 Heger Josef, vorgeannt	4 Anteile
C22 Kralovic Anton, vorgeannt	3 Anteile
C23 Lukacs Tibor, vorgeannt	3 Anteile
C24 Patasy Imrich, vorgeannt	3 Anteile
C25 Sabo Jan, vorgeannt	3 Anteile
C26 Zrun Josef, vorgeannt	3 Anteile
C27 Supek Jaroslav, vorgeannt	3 Anteile
C28 Agaciak Waldemar, vorgeannt	2 Anteile
C29 Kacerek Pavel, vorgeannt	3 Anteile
	500 Anteile

Die Versammlung ernennt einstimmig die Damen und Herren:

- B1 Lelkes Igor, vorgeannt
- B2 Perina Petr, vorgeannt
- B3 Nevolny Mikulas, vorgeannt
- B4 Kozma Duran, vorgeannt
- B5 Pollak Istvan, vorgeannt
- B6 Nagy Attila, vorgeannt
- B7 Gerczei Josef, vorgeannt
- B8 Zaic Rastislav, vorgeannt
- B9 Biroscak Peter, vorgeannt

als administrative Geschäftsführer.

Jeder administrative Geschäftsführer kann die Gesellschaft nur in Verbindung mit der Unterschrift von Herrn Karl Kralowetz jun. verpflichten.

Herr Karl Kralowetz jun. kann die Gesellschaft mit seiner alleinigen Unterschrift in unbeschränkter Höhe verpflichten.
11 Unterschriften.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 septembre 1996, vol. 304, fol. 23, case 7/1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(34817/000/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

UNITED CONTINENT LINES, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-4067 Esch an der Alzette, 22, rue du Commerce.

Aussergewöhnliche Generalversammlung vom 8. Oktober 1996

Zwischen den Unterzeichneten:

- | | |
|--|---------------|
| A1 MEDICON S.A.H., mit Sitz in Esch an der Alzette (Luxemburg)
hier vertreten durch Herrn Kralowetz Karl jun. | 1.290 Anteile |
| A2 Kralowetz Karl Sr., Unternehmer
wohnhaft in A-3372 Blindenmarkt | 145 Anteile |
| A3 Kralowetz Karl Jr., Unternehmer
wohnhaft in Esch an der Alzette (Luxemburg) | 164 Anteile |
| A4 Kralowetz Othmar, Angestellter
wohnhaft in Amstetten (Österreich) | 7 Anteile |
| A5 Kralowetz Rainer, Unternehmer
wohnhaft in Esch an der Alzette (Luxemburg) | 161 Anteile |
- einerseits und
- B1 Kiss Ladislav, wohnhaft in Rudna 46, SK-04801 Rudna
 - B2 Slosiar Karol, wohnhaft in Zitavou 56, SK-95301 Martin
 - B3 Holoci Frantisek, wohnhaft in CZ-38301 Prachatice
 - B4 Nemeth Gabriel, wohnhaft in Jilemnickemo 338/16, SK-92901 Dunajaska Streda
 - B5 Kois Peter, wohnhaft in Halalovka 24/16, SK-91101 Trencin
 - B6 Csontos Tibor, wohnhaft in Dozsagystr. 23/A, H-2724 Újlengyel
 - B7 Ciolek Marian, wohnhaft in Lambora 10, PL-66400 Goizow
 - B8 Szep Ladislav, wohnhaft in Kossutha 16/4, SK-94501 Komarno

B9	Hes Michal, wohnhaft in Mladeznicka 502/V, CZ-38001 Dacice	
B10	Dado Marian, wohnhaft in Zeleznicka 7, SK-Krupina	
B11	Kotek Jiri, wohnhaft in Dlouha 428/V, CZ-38001 Dacice	
B12	Podhorsky Jonas, wohnhaft in Dukelska 42, SK-93541 Tekovska Luzany	
B13	Kraus Jan, wohnhaft in CZ-Plzen-mesto	
B14	Lovetinsky Viktor, wohnhaft in CZ-Jindrichuv Hradec	
andererseits, wurde unter einstimmigem Beschluß folgende Abmachung getroffen: MEDICON S.A. HOLDING, vorgeannt überträgt an:		
B1	Kiss Ladislav, wohnhaft in Rudna 46, SK-04801 Rudna	9 Anteile
B2	Slosiar Karol, wohnhaft in Zitavou 56, SK-95301 Martin	9 Anteile
B3	Holoci Frantisek, wohnhaft in CZ-38301 Prachatice	9 Anteile
B4	Nemeth Gabriel, wohnhaft in SK-92901 Dunajaska Streda	9 Anteile
B5	Kois Peter, wohnhaft in Halalovka 24/16, SK-91101 Trencin	9 Anteile
B6	Csontos Tibor, wohnhaft in Dozsagystr. 23/A, H-2724 Újlengyel	9 Anteile
B7	Ciolek Marian, wohnhaft in Lambora 10, PL-66400 Goizow	9 Anteile
B8	Szep Ladislav, wohnhaft in Kossutha 16/4, SK-94501 Komarno	9 Anteile
B9	Hes Michal, wohnhaft in Mladeznicka 502/V, CZ-38001 Dacice	9 Anteile
B10	Dado Marian, wohnhaft in Zeleznicka 7, SK-Krupina	9 Anteile
B11	Kotek Jiri, wohnhaft in Dlouha 428/V, CZ-38001 Dacice	9 Anteile
B12	Podhorsky Jonas, wohnhaft in SK-93541 Tekovska Luzany	9 Anteile
B13	Kraus Jan, wohnhaft in CZ-Plzen-mesto	9 Anteile
B14	Lovetinsky Viktor, wohnhaft in CZ-Jindrichuv Hradec	9 Anteile
welche annehmen und worüber hiermit gleichzeitig Quittung erstellt ist. Abzüglich Abtretungen an MEDICON S.A.H. der Herren		
D1	Holoubek Jiri	-9 Anteile
D2	Gasparik Vladimir	-9 Anteile
D3	Reznik Josef	-9 Anteile
D4	Vrabel Tomas	-9 Anteile
D5	Jasko Josef	-9 Anteile
D6	Virag Sandor	-9 Anteile
D7	Garai Miroslav	-9 Anteile
D8	Lelovic Andrej	-9 Anteile
D9	Klaris Ladislav	-9 Anteile
D10	Kosicky Vladimir	-9 Anteile
D11	Kollar Jan	-9 Anteile
D12	Dojan Pavel	-9 Anteile
D13	Mocsi Alexander	-9 Anteile
D14	Adamcik Ivan	-9 Anteile
Die Anteile sind zugeteilt wie folgt:		
A1	MEDICON S.A.H., mit Sitz in Esch an der Alzette (Luxemburg) hier vertreten durch Herrn Kralowetz Karl jun.	1.164 Anteile
A2	Kralowetz Karl Sr., Unternehmer wohnhaft in A-3372 Blindenmarkt	145 Anteile
A3	Kralowetz Karl Jr., Unternehmer wohnhaft in Esch an der Alzette (Luxemburg)	164 Anteile
A4	Kralowetz Othmar, Angestellter wohnhaft in Amstetten (Österreich)	7 Anteile
A5	Kralowetz Rainer, Unternehmer wohnhaft in Esch an der Alzette (Luxemburg)	161 Anteile
B1	Kiss Ladislav, vorgeannt	9 Anteile
B2	Slosiar Karol, vorgeannt	9 Anteile
B3	Holoci Frantisek, vorgeannt	9 Anteile
B4	Nemeth Gabriele, vorgeannt	9 Anteile
B5	Kois Peter, vorgeannt	9 Anteile
B6	Csontos Tibor, vorgeannt	9 Anteile
B7	Ciolek Marian, vorgeannt	9 Anteile
B8	Szep Ladislav, vorgeannt	9 Anteile
B9	Hes Michal, vorgeannt	9 Anteile
B10	Dado Marian, vorgeannt	9 Anteile
B11	Kotek Jiri, vorgeannt	9 Anteile
B12	Podhorsky Jonas, vorgeannt	9 Anteile
B13	Kraus Jan, vorgeannt	9 Anteile
B14	Lovetinsky Viktor, vorgeannt	9 Anteile
C1	Patasy Imrich II, vorgeannt	9 Anteile

C2	Suchan Ladislav, vorgeannt	9 Anteile
C3	Vasiljev Viktor, vorgeannt	9 Anteile
C4	Simon Imrich, vorgeannt	9 Anteile
C5	Szabo, vorgeannt	9 Anteile
C6	Molnar Jurai, vorgeannt	9 Anteile
C7	Zubko Michal, vorgeannt	9 Anteile
C8	Bozsoky Fransitek, vorgeannt	12 Anteile
C9	Lucza Ernest, vorgeannt	12 Anteile
C10	Lucza Robert, vorgeannt	12 Anteile
C11	Lukacs Jan, vorgeannt	12 Anteile
C12	Zrun Vladimir, vorgeannt	12 Anteile
C13	Meszaros Lorant, vorgeannt	12 Anteile
C14	Soukup Jan, vorgeannt	12 Anteile
C15	Farkas Vojtech, vorgeannt	12 Anteile
C16	Balint Baranay, vorgeannt	12 Anteile
C17	Klincuch Jan, vorgeannt	10 Anteile
C18	Sebesta Miroslav, vorgeannt	11 Anteile
C19	Kveton Petr, vorgeannt	10 Anteile
C20	Szabo Peter, vorgeannt	11 Anteile
		<u>1.980 Anteile</u>

Die Versammlung ernennt einstimmig die Herren:

- B1 Kiss Ladislav, vorgeannt
- B2 Slosiar Karol, vorgeannt
- B3 Holoci Frantisek, vorgeannt
- B4 Nemeth Gabriel, vorgeannt
- B5 Kois Peter, vorgeannt
- B6 Csontos Tibor, vorgeannt
- B7 Ciolek Marian, vorgeannt
- B8 Szep Ladislav, vorgeannt
- B9 Hes Michal, vorgeannt
- B10 Dado Marian, vorgeannt
- B11 Kotek Jiri, vorgeannt
- B12 Podhorsky Jonas, vorgeannt
- B13 Kraus Jan, vorgeannt
- B14 Lovetinsky Viktor, vorgeannt

als administrative Geschäftsführer.

Jeder administrative Geschäftsführer kann die Gesellschaft nur in Verbindung mit der Unterschrift von Herrn Karl Kralowetz jr. verpflichten.

Herr Karl Kralowetz jr. kann die Gesellschaft mit seiner alleinigen Unterschrift in unbeschränkter Höhe verpflichten.
19 Unterschriften.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 septembre 1996, vol. 304, fol. 20, case 1/1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(34818/000/135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

WALTER BAU LUX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 8, rue Notre-Dame.

H. R. Luxemburg B 35.735.

Im Jahre eintausendneunhundertsechundneunzig, am neunzehnten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Edmond Schroeder, mit Amtswohnsitz in Mersch.

Sind erschienen:

1.- WALTER BAU-AKTIENGESELLSCHAFT (frühere WALTER THOSTI BOSWAU, Bauaktiengesellschaft), mit Sitz in Augsburg, Böheimstr. 8, D-86153 Augsburg, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Augsburg unter der HRB-Nr. 6151,

hier vertreten durch Herrn Albert Wildgen, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift, ausgestellt in Augsburg, am 11. September 1996;

2.- Herr Heinz-Peter Diener, Direktor, wohnhaft in D-6630 Saarlouis,

hier vertreten durch Herrn Albert Wildgen, vorgeannt,

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift, ausgestellt in Saarlouis, am 10. September 1996.

Besagte Vollmachten bleiben, nach ne varietur Unterzeichnung durch die Kompargenten und den instrumentierenden Notar, vorliegender Urkunde begebogen, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Kompargenten, namens wie sie handeln, in ihrer Eigenschaft als alleinige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung WALTER BAU LUX, S.à r.l., mit Sitz in Luxemburg, 8, rue Notre-Dame, eingetragen im Handelsregister in Luxemburg unter der Nummer B 35.735, gegründet laut Urkunde des Notars Gérard Lecuit vom 19. Dezember 1990, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial Nummer 211 vom 13. Mai 1991, abgeändert durch

Urkunde, aufgenommen durch genannten Notar Lecuit am 2. Juni 1992, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial Nummer 496 vom 30. Oktober 1992, erklären sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung mit folgender

Tagesordnung:

- 1.- Abänderung des Artikels 9 der Satzung.
- 2.- Abberufung der Herren Stefan Danesitz und Godfried Seetele als Geschäftsführer der Gesellschaft.
- 3.- Entlastung der Geschäftsführer.
- 4.- Ernennung eines neuen Geschäftsführer mit Einzelvertretungsbefugnis einzufinden und einstimmig folgende Beschlüsse zu fassen:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Abänderung von Artikel 9 der Statuten, so dass Artikel 9 der Satzungen nunmehr folgenden Wortlaut hat:

«**Art. 9.** Der oder die Geschäftsführer haben die ausgedehntesten Befugnisse, um die Geschäfte der Gesellschaft durchzuführen und um die Gesellschaft gerichtlich oder aussergerichtlich zu vertreten.

Bei mehreren Geschäftsführern beschliesst jeweils die Generalversammlung der Gesellschaft, ob der einzelne Geschäftsführer die Gesellschaft durch seine Einzelunterschrift vertreten kann.

Der oder die Geschäftsführer können jederzeit von der Generalversammlung der Gesellschaft abberufen werden.»

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, die Geschäftsführer Herrn Stefan Danesitz und Herrn Godfried Seetele mit Wirkung vom heutigen Tage abuberufen.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung erteilt Entlastung an die Geschäftsführer betreffend die von ihnen vorgenommene Geschäftsführung.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung ernennt Herrn Bernhard Schad, wohnhaft in Walterstrasse 4, D-86153 Augsburg, zum alleinigen Geschäftsführer der Gesellschaft. Die Gesellschaft wird rechtsgültig vertreten durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers.

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. Wildgen, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 23 septembre 1996, vol. 400, fol. 18, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Für Ausfertigung dem Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, zwecks Veröffentlichung erteilt.

Mersch, den 26. September 1996.

E. Schroeder.

(34823/228/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

WALTER BAU LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 35.735.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 septembre 1996.

E. Schroeder.

(34824/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

VICROY INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 54.543.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 septembre 1996

Il en résulte que:

- Monsieur Herman G. Jansen, Directeur de sociétés, demeurant à Old Grove House, St. Barnabas Road, Caversham, Reading RG4 8RA, Angleterre, est nommé nouvel administrateur de la société en remplacement de Monsieur John Andersson, administrateur démissionnaire.

Pour réquisition-inscription

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 485, fol. 1, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34822/518/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

T.R.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 7 août 1996 à 18.00 heures

Sont présents:

Monsieur Tomislav Tascijevic,
Monsieur Guy Gangloff,
Maître Eric Savoie.

A l'unanimité, le Conseil décide:

Par application de l'article 9 des statuts de la Société, et des pouvoirs conférés au Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration décide de déléguer les pouvoirs de gestion journalière, tels que décrits à l'article 9 des statuts, à Monsieur Tomislav Tascijevic, qui sera désormais Administrateur-Délégué de la Société T.R.I. S.A.

Luxembourg, le 7 août 1996.

T. Tascijevic G. Gangloff E. Savoie

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 1996, vol. 485, fol. 7, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34816/748/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.**WICRY INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 45, rue N.S. Pierret.

R. C. Luxembourg B 53.135.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 septembre 1996

La démission, en date du 16 septembre 1996 de l'avocat Sotero Salis de son mandat d'administrateur et de Président du Conseil d'Administration est acceptée, et décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de ce jour.

Madame Christine Altenhoven, employée privée, résidant à Dudelange, est nommée administrateur en remplacement de l'avocat Sotero Salis, démissionnaire, et dont elle terminera le mandat venant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2001.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 23 septembre 1996

Madame Sylvie Theisen, consultant, résidant à Luxembourg, administrateur de la WICRY INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS S.A., est nommée Président du Conseil d'Administration en remplacement de l'avocat Sotero Salis, démissionnaire.

Pour extrait sincère et conforme
WICRY INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS S.A.

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 1996, vol. 485, fol. 7, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34825/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.**ALBERTO S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 23.399.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 1996, vol. 484, fol. 77, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 3 septembre 1996***AFFECTATION DU RESULTAT**

Bénéfice reporté au 31 décembre 1994	LUF 11.019.743,-
Bénéfice 1994	2.183.425,-
Distribution dividende	
CA 30/12/95	(5.142.500,-)
Bénéfice de l'exercice 1995	7.611.348,-
Bénéfice disponible	LUF 15.672.016,-

Somme à distribuer sous forme de dividende dans son intégralité.

La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Signature.

(34864/279/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

FONDATION A.P.E.M.H., Etablissement d'utilité publique.

Siège social: Centre A.P.E.M.H., Nossbiert Esch-sur-Alzette.

Statuts publiés au Mémorial C, n° 20 du 25 janvier 1987

BILAN AU 31 DECEMBRE 1995*Actif*

Immobilisé	LUF 82.521.313,-
Réalisable	LUF 59.729.505,-
Disponibles	LUF 125.803.035,-
Compte de régularisation	LUF 80.300,-
	<u>LUF 268.134.153,-</u>

Passif

Fonds social	LUF 152.020.251,-
Provisions pour risques et charges	LUF 182.933,-
Exigible à long terme	LUF 17.635.705,-
Exigible à court terme	LUF 94.180.517,-
Compte de régularisation	LUF 4.114.747,-
	<u>LUF 268.134.153,-</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 1995*Débit*

Charges d'exploitation	LUF 243.871.833,-
Impôts et taxes	LUF 29.913,-
Intérêts débiteurs	LUF 1.703.012,-
Correction de valeur	LUF 5.447.319,-
	<u>LUF 251.052.077,-</u>

Crédit

Subsides	LUF 157.432.199,-
Recettes	LUF 98.664.603,-
Intérêts	LUF 2.691.387,-
Résultat de l'exercice	LUF -7.736.112,-
	<u>LUF 251.052.077,-</u>

BUDGET 1996*Dépenses*

Charges d'exploitation	LUF 236.400.000,-
Impôts et taxes	LUF 200.000,-
Intérêts débiteurs	LUF 2.400.000,-
Correction de valeur	LUF 6.000.000,-
	<u>LUF 245.000.000,-</u>

Recettes

Subsides	LUF 158.000.000,-
Recettes	LUF 87.000.000,-
	<u>LUF 245.000.000,-</u>

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 1996, vol. 484, fol. 76, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34827/518/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.**ABOSSO GOLD HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 35.104.

Le bilan consolidé au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 97, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.Pour ABOSSO GOLD HOLDINGS S.A., Société Anonyme
KREDIETRUST S.A.

Signature Signature

(34860/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

1992 EUROPE JAPAN FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.911.

Le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

Président: Marc Bayot, Conseiller Stratégique Investment Management, GENERALE DE BANQUE, Bruxelles.
Administrateurs: Willem Van Olphen, Directeur des Fonds d'Investissement au Département Asset Management de la GENERALE DE BANQUE, Bruxelles;
Yoshinobu Nakagawa, President and Managing Director of NOMURA ASSET MANAGEMENT (International), London;
Eizo Kawasumi, General Manager, Investment Trust Department, COSMO SECURITIES Co., Tokyo;
Robert Hoffmann, Directeur, BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, Luxembourg.

Luxembourg, le 9 septembre 1996.

Pour 1992 EUROPE JAPAN FUND
BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Heirendt-Faramelli S. Grundner

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 484, fol. 102, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34859/004/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

ALCOPALUX, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 30.604.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996, vol. 485, fol. 8, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(34865/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

ALEX-TURI-BAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1839 Luxembourg, 20, rue Joseph Junck.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte de cession de parts sociales et d'assemblée générale reçu par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Capellen, en date du 10 septembre 1996, enregistré à Capellen en date du 12 septembre 1996, vol. 408, fol. 6, case 6, que suite aux cessions intervenues, le capital de la prédite société se trouve actuellement réparti comme suit:

1. Madame Annunziata Panzone-Giannuzzi, prénommée	250
2. Monsieur Alessandro Panzone, prénommé	125
3. Madame Angela Panzone, ouvrière, demeurant à Luxembourg	125

que l'assemblée générale a décidé d'accepter la démission de Madame Annunziata Panzone-Giannuzzi, cabaretière, demeurant à Luxembourg, en sa qualité de gérante technique de la société, et lui a accordé décharge pure et simple pour l'accomplissement de son mandat.

L'assemblée générale a décidé de nommer gérant unique de la société pour une durée indéterminée, avec pouvoir d'engager la société valablement en toutes circonstances sous sa seule signature, Monsieur Alessandro Panzone, cabaretier, demeurant à Luxembourg.

Capellen, le 27 septembre 1996.

Pour extrait conforme

A. Biel

(34866/203/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

ANNIBAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.593.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 97, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

ANNIBAL HOLDING S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(34868/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

ANNIBAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.593.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 5 avril 1996

- Le mandat d'Administrateur de Messieurs Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, L-Howald, et François Mesenburg, employé privé, L-Biwer, et le mandat de Commissaire aux Comptes de FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, L-Luxembourg, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Monsieur Marc Mommaerts ne se présentant plus aux suffrages, Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, L-Strassen, est nommé comme nouvel Administrateur en son remplacement. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Luxembourg, le 5 avril 1996.

Certifié sincère et conforme

ANNIBAL HOLDING S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 97, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34869/526/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

AMATUNGULU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.345.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 100, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour AMATUNGULU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature Signature

(34867/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

APANAGE S.A. Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 31.437.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 100, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour APANAGE S.A., Société Anonyme

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signatures

(34870/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

AUSTRIAN SCHILLING BOND ADVISER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.333.

Le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

Patrick Butler, CREDITANSTALT, Filiale de Londres;

Adam Lessing, CREDITANSTALT-BANKVEREIN, Vienne;

Alexander Millonig, CREDITANSTALT, Filiale de Hong Kong;

Claude Hoffmann, BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, Luxembourg.

Le 9 septembre 1996.

Pour AUSTRIAN SCHILLING BOND ADVISER S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Heirendt-Faramelli

S. Grundner

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 484, fol. 102, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34882/004/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

ASIA SUPER GROWTH FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 26.198.

Le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

Chairman:

M. Norman Malcolm Marshall Riddell, European Chief Executive, INVESCO Plc., London;

Directors:

1. M. Hiroyuki Ichiki, Director and General Manager of Investment Trust Division, KANKAKU SECURITIES Co., Tokyo;
2. M. Hiroshi Ohte, Président, KANKAKU CAPITAL MANAGEMENT Co., Ltd., Tokyo;
3. M. Charles Stewart Paling, Managing Director, INVESCO INTERNATIONAL Limited, Jersey;
4. M. Yves Prussen, Avocat à la Cour, Luxembourg;
5. M. Shinji Tanzawa, Senior Managing Director, KANKAKU SECURITIES Co., Ltd., Tokyo;
6. M. Jean-Baptiste de Franssu, Directeur Général, INVESCO FRANCE S.A., Paris;
7. M. Yo Haga, Director and General Manager of International Division, KANKAKU SECURITIES Co. Ltd., Tokyo.

Luxembourg, le 9 septembre 1996.

Pour ASIA SUPER GROWTH FUND
BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG
Société Anonyme

S. Heirendt-Faramelli S. Grundner

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 484, fol. 102, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34876/004/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

ASIA TIGER WARRANT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.303.

Suite à diverses décisions, le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

1. M. Norman Malcolm Marshall Riddell, European Chief Executive, INVESCO Plc., London;
2. M. David Charles Hypher, Director, INVESCO ASSET MANAGEMENT Limited, London;
3. M. Charles Stewart Paling, Director, INVESCO INTERNATIONAL Limited, London;
4. M. Yves Prussen, Avocat à la Cour, Luxembourg;
5. M. Jean-Baptiste de Franssu, Directeur Général, INVESCO FRANCE S.A.;
6. Comte Christian de Pourtales, Paris;
7. M. Robert John Edwards, Operations Director, INVESCO INTERNATIONAL Limited, Jersey.

Luxembourg, le 9 septembre 1996.

Pour ASIA TIGER WARRANT FUND
BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG
Société Anonyme

S. Heirendt-Faramelli S. Grundner

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 484, fol. 102, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34877/004/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

ASOPOS A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
H. R. Luxembourg B 40.438.

Der Jahresabschluss 1994, registriert in Luxemburg, am 26. September 1996, Band 484, Blatt 100, Feld 5 ist am 2. Oktober 1996 beim Handelsgericht in Luxemburg hinterlegt worden.

Zum Vermerk zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 2. Oktober 1996.

Unterschrift.

(34878/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

A.T.F. INTERNATIONAL S.A. Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 45.443.

Le bilan au 31 mars 1996, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 1996, vol. 485, fol. 4, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 1996.

(34879/696/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

ATMEL - ES2 S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 23.004.

Le bilan de la société au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996, vol. 485, fol. 12, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 22 août 1996 que:

L'assemblée a décidé que suite à la démission de M^e Charles Duro du collège de liquidateurs en date du 11 juillet 1996, la liquidation de la société sera continuée avec pour seul liquidateur, Monsieur Jean-Marie Boden, demeurant 45, route d'Arlon à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(34880/317/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

AUSTRIAN SCHILLING BOND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.332.

Le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

Adam Lessing, ÖSTERREICHISCHE INVESTMENTGESELLSCHAFT mbH, Vienne;

Alexander Millonig, CREDITANSTALT, Hong Kong;

Robert Hoffmann, BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, Luxembourg.

Le 9 septembre 1996.

Pour AUSTRIAN SCHILLING BOND S.A.
BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG
S. Heirendt-Faramelli S. Grundner

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 484, fol. 102, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34881/004/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

BERCAM INTERNATIONAL S.A. Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 51.945.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 1996, vol. 485, fol. 4, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour la société
ARTHUR ANDERSEN, Société civile
Signature

(34887/501/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

BZW ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 35.990.

Comme suite à la décision du Conseil d'Administration, le siège social de la société est dorénavant comme suit:
BZW ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

50, avenue J.F. Kennedy

L-2951 Luxembourg.

Le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

1. Dr. Peter Fischer, Gesellschaftsführender Direktor, MERCK, FINCK & Co., München;

2. Graham R. L. Colbourne, Director, BZW ASSET MANAGEMENT Ltd., London;

3. Guy de Froment, Directeur Général, BZW ASSET MANAGEMENT, Paris;

4. M. Michel Waringo, Membre du Comité de Direction à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, Luxembourg.

Luxembourg, le 9 septembre 1996.

Pour BZW ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.
BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG
Société Anonyme

S. Heirendt-Faramelli S. Grundner

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 484, fol. 102, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34890/004/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

BARCLAYS DIVERSIFIED PORTFOLIO, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 31.681.

Comme suite à la décision du Conseil d'Administration, le siège social de la société est dorénavant comme suit:
BARCLAYS DIVERSIFIED PORTFOLIO, SICAV

50, avenue J.F. Kennedy
L-2951 Luxembourg.

Le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

Président:

James Henry Chibett, General Manager, BARCLAYS BANK (SUISSE) S.A., Genève.

Administrateurs:

Daniel Philip Nathanson, Director, BZW INVESTMENT MANAGEMENT Ltd., London;

Dr. Peter Carl Heinz Fischer, Managing Partner, MERCK, FINCK ASSET MANAGEMENT & Co., Munich;

Olivier Odelin, Head of Portfolio Management, BARCLAYS BANK Plc., Paris;

Werner Wolfer, Chief Investment Officer, BARCLAYS BANK (SUISSE) S.A., Genève;

Candida Whicker, Head of Product Development for BARCLAYS Private Banking Division, BARCLAYS BANK Plc, Grand Cayman;

Guy de Froment, Directeur Général, BZW GESTION FRANCE, Paris;

Philipp Hoss, Avocat, ELVINGER, HOSS & PRUSSEN, Luxembourg;

M. Michel Waringo, Membre du Comité de Direction à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 9 septembre 1996.

Pour BARCLAYS DIVERSIFIED PORTFOLIO, SICAV
BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG
Société Anonyme

S. Heirendt-Faramelli

S. Grundner

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 484, fol. 102, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34884/004/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

BOLU S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 11.759.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 7 juin 1996

- Monsieur Claude Hermes, employé privé, Bertrange, est nommé Administrateur en remplacement de Monsieur Marc Mommaerts, démissionnaire.

- Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 1997.

Certifié sincère et conforme

BOLU S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 97, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34889/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

CAFE BAR POLE EUROPEEN DE RENCONTRES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3640 Kayl, 18, rue du Faubourg.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trois septembre.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur René Drozd, ouvrier communal, demeurant à L-3640 Kayl, 18, rue du Faubourg.

Lequel comparant déclare être propriétaire de cent parts sociales (100) de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée CAFE BAR POLE EUROPEEN DE RENCONTRES, S.à r.l., avec siège social à L-3640 Kayl, 18, rue du Faubourg,

constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 11 janvier 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 160 du 1^{er} avril 1996,

et modifiée en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 6 août 1996, numéro 1267 de son répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 août 1996, vol. 826, fol. 55, case 11, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Assemblée Générale Extraordinaire

L'associé de la prédite société s'est réuni en assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société accepte la démission de Mademoiselle Elsa Ramos Alves da Cruz, demeurant à L-3640 kayl, 18, rue du Faubourg de sa fonction de gérante technique de la prédite société, à compter rétroactivement du 27 août 1996 et lui donne quitus de sa gestion jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société décide de nommer comme nouvelle gérante technique à compter rétroactivement du 27 août 1996, Madame Milina Gorunovic, commerçante, demeurant à Luxembourg, 33, rue d'Anvers.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, confirme comme gérant administratif, Monsieur René Drozd, prédit.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de la présente cession de parts, s'élève approximativement à la somme de vingt mille francs (20.000,-).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Drozd, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 septembre 1996, vol. 826, fol. 82, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 septembre 1996.

N. Muller.

(34891/224/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

BARFIELD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 32.386.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 100, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour BARFIELD INTERNATIONAL S.A.,

Société Anonyme

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signatures

(34885/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

BARFIELD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 32.386.

A la suite de l'assemblée générale statutaire du 6 mai 1996, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Monsieur Benoît Duvieusart, licencié en droit, Roodt-sur-Syre;

Madame Francine Herkes, employée privée, Luxembourg;

Monsieur Guy Fasbender, employé privé, Vlessart.

Commissaire aux Comptes

Monsieur Christian Agata, employé privé, Wecker.

Luxembourg, le 12 septembre 1996.

Pour BARFIELD INTERNATIONAL S.A.,

Société Anonyme

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 100, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34886/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

BOCARIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 25.418.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 97, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

BOCARIL S.A.

A. Renard
Administrateur

H. Hansen
Administrateur

(34888/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

CHARME HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 41.166.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996, vol. 485, fol. 8, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour CHARME HOLDING S.A.,
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque Domiciliaire
Signatures

(34892/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

CHARME HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 41.166.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de façon extraordinaire le 18 septembre 1996

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 1996 comme suit:

Conseil d'Administration

MM. Gian Battista Gori, artisan, demeurant à Arezzo (Italie), président;
Gustave Stoffel, directeur-adjoint de banque, demeurant à Wecker, administrateur;
Dirk Raeymaekers, sous-directeur de banque, demeurant à Kopstal, administrateur;
Federico Franzina, fondé de pouvoir, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, Luxembourg.

Pour extrait conforme
Pour CHARME HOLDING S.A.,
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque Domiciliaire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996, vol. 485, fol. 8, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34893/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

COPAGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.687.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 97, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COPAGEST S.A.
KREDIETRUST
Signatures

(34895/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

COPAGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.687.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 26 avril 1996

- Le mandat de Madame Françoise Stamet, de Messieurs Jean-Claude Cornaz et Jean-Paul Reiland, Administrateurs et celui de FIN-CONTROLE S.A., Commissaire aux Comptes sont reconduits pour un nouveau terme statutaire de six ans.
- Ces mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Certifié sincère et conforme
COPAGEST S.A.
Signatures
Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 97, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34896/526/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

COARRIP S.A. Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 41.099.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 100, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 1996.

Signature.

(34894/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

EUROPE ONLINE, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-2911 Luxembourg, 29, route de Thionville.

STATUTS

Entre les soussignés,
il a été convenu ce qui suit:

1. Dénomination, Siège, Durée

L'A.s.b.l. prend la dénomination de EUROPE ONLINE, A.s.b.l.

Son siège est établi au 29, route de Thionville, L-2911 Luxembourg.

La durée de l'association est illimitée.

2. Objet

L'objet et le but de l'A.s.b.l. sont la promotion de l'utilisation d'Internet en Europe et la promotion de la grande richesse et de la diversité des différentes langues et cultures de l'Europe sur Internet.

Afin d'atteindre ces buts, l'association entreprendra entre autres les activités suivantes:

- Créer et entretenir le site de EUROPE ONLINE, A.s.b.l., sur le World Wide Web, qui pourra également être utilisé comme une porte d'ouverture (gateway) européenne sur Internet;
- Sponsoriser, organiser et arranger des conférences, séminaires et symposiums de même que publier de la documentation électronique et imprimée;
- Entretien et garder opérationnel le Media Lab de EUROPE ONLINE, A.s.b.l., pour développer, tester et introduire de nouvelles applications et techniques sur Internet, tels que des espaces de communication multilingues (Chat-Rooms, etc.), la traduction électronique, la sécurité de transmission, «net nannies», vidéo, audio, possibilités de téléphone et fax etc. de même que la transmission par Internet par le biais de toutes les infrastructures des réseaux téléphoniques locaux, régionaux, nationaux et mondiaux;
- Aider, initier et développer des codes de conduite et des spécifications techniques pour l'utilisation sur Internet;
- Créer une navigation et un répertoire multilingue d'une utilisation facile pour les sites européens sur le Web par pays et sujet;
- Initier et aider lors de la réalisation de projets destinés à promouvoir l'utilisation d'Internet dans les institutions et organisations éducatives en Europe;
- Garder et promouvoir les idéaux de la Société Internet.

3. Composition, Membres, Cotisations, Démission

Les catégories de membres sont au nombre de six.

- Membres associés

Peuvent être membres associés toutes les personnes physiques ayant été employées de EUROPE ONLINE S.A. et/ou d'une de ses filiales ou ayant contribué à la création du service de EUROPE ONLINE S.A., soit en tant que consultant, soit en tant qu'associé. La cotisation mensuelle s'élève à 15,- USD et donne un accès illimité à la page principale de EUROPE ONLINE, A.s.b.l., et un accès à Internet suivant les taux des fournisseurs de service Internet agréés par EUROPE ONLINE, A.s.b.l., de même qu'un accès à toutes les fonctions de courrier électronique et de publication du site de EUROPE ONLINE, A.s.b.l., sur le Web. Ces taux s'appliquent uniquement pour le Luxembourg. Les membres associés ne résidant pas au Luxembourg payeront une cotisation mensuelle de 5,- USD seulement.

Les cotisations pour les membres associés ne pourront jamais dépasser le montant de 50,- USD par mois.

- Membres donateurs

Peuvent devenir membres donateurs toutes les personnes qui soutiennent les buts de EUROPE ONLINE, A.s.b.l., et qui sont enregistrées comme membres du service du site sur le Web de EUROPE ONLINE, A.s.b.l., ou de Member City de EUROPE ONLINE, A.s.b.l. Les cotisations mensuelles s'élèvent à 10,- USD et donnent droit à 1 Mbyte d'espace pour publication dans Member City.

Les cotisations pour les membres donateurs ne pourront jamais dépasser le montant de 100,- USD par mois.

- Membres donateurs sociétés (Corporate Sponsors)

Peuvent devenir membres donateurs sociétés (corporate sponsors) toutes les personnes physiques ou morales qui soutiennent les buts de EUROPE ONLINE, A.s.b.l., et qui désirent avoir une page principale (home page) dans le site de EUROPE ONLINE, A.s.b.l., sur le Web. Les cotisations annuelles s'élèvent à 10.000,- USD et incluent la création d'une page principale jusqu'à 1 Mbyte avec une adresse e-mail ainsi qu'une mise à jour par an. Des mises à jour supplémentaires, la capacité de stockage et des adresses e-mail seront soumises à l'approbation et aux conditions à fixer.

Les cotisations pour les membres donateurs sociétés (corporate sponsors) ne pourront jamais dépasser le montant de 100.000,- USD par mois.

- Sponsors fondateurs

Peuvent devenir sponsors fondateurs toutes les personnes physiques ou morales qui contribuent de façon significative à l'entretien du site sur le Web de EUROPE ONLINE, A.s.b.l., et à l'activité de EUROPE ONLINE, A.s.b.l. Les sponsors fondateurs occuperont une place de choix dans le site sur le Web de EUROPE ONLINE, A.s.b.l., sujets à l'accord de la direction technique et créative de EUROPE ONLINE, A.s.b.l.

- Autres catégories de membres

Il est prévu d'établir un comité d'honneur et un comité de patronage en temps utile.

La qualité de membre se perd par:

- la démission;

- le décès;

- le refus de régler la cotisation;

- l'exclusion pour motifs graves telle que la non-adhésion au code de conduite de EUROPE ONLINE, A.s.b.l., prononcée par le Conseil d'Administration, statuant à la majorité des deux tiers des voix, le membre en cause ayant eu au préalable la possibilité d'être entendu.

Le nombre minimum des membres ne pourra pas être inférieur à trois.

4. Les ressources de l'association comprennent:

- 1) le produit des cotisations de tous les membres;
- 2) le produit des dons des sponsors et des cadeaux;
- 3) les subventions éventuelles des Institutions de l'Union Européenne, des gouvernements nationaux, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics;
- 4) le produit éventuel des activités que réalise l'association dans le cadre de son but tel que précisé à l'article 2.

5. Administration et fonctionnement

L'association est administrée et dirigée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de neuf au plus.

Les fonctions des membres sont bénévoles.

Le Conseil d'Administration peut décider de l'engagement de personnel payé pour l'aider dans les activités quotidiennes de l'association.

Les Membres du Conseil d'Administration sont élus par l'Assemblée Générale parmi les membres effectifs. La durée du mandat et des fonctions qui s'y rattachent est fixée à 4 ans, sauf pour le président et le trésorier; la durée est fixée à six ans.

Le Conseil d'Administration jouit des pouvoirs les plus larges pour la gestion des affaires, sous réserve de ce qui est expressément attribué par la loi à l'Assemblée Générale. Il présente à l'approbation de l'Assemblée Générale annuelle le budget établi. Le Conseil d'Administration a la responsabilité de payer toutes les factures en respectant le budget accordé.

Le Conseil d'Administration prépare et présente à l'approbation de l'Assemblée Générale annuelle les comptes de l'exercice écoulé, il lui soumet un rapport général sur les opérations et les travaux.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation de son Président ou de deux de ses membres.

Le Conseil d'Administration délibère valablement lorsque la majorité de ses membres est présente. Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des voix émises par les membres présents. Les membres qui s'abstiennent du vote ne sont pas pris en considération pour le calcul de la majorité nécessaire pour l'adoption du vote. En cas de partage des voix, celle du président, ou de son remplaçant est prépondérante.

L'Association est valablement engagée à l'égard des tiers par la signature de son Président ou par celle de deux membres du Conseil d'Administration désignés comme ayant pouvoir de signature.

Le contenu éditorial et graphique du site officiel sur le Web de EUROPE ONLINE, A.s.b.l., sera sujet à l'approbation de la majorité du Conseil d'Administration.

Toutes les applications et opérations techniques seront sujettes à l'approbation de la majorité du Conseil d'Administration.

6. Assemblée Générale Ordinaire

L'assemblée générale ordinaire comprend les membres effectifs à jour de leur cotisation qui ont le droit de vote.

L'assemblée générale des membres de l'association se réunit au moins une fois par an au mois de mars au plus tard. Elle sera convoquée par le Conseil d'Administration, qui adressera une lettre de convocation à tous les membres de l'association, qui mentionnera l'ordre du jour, accompagnée du bilan financier. Elle sera également convoquée dans les autres cas, et selon les conditions prévues par la loi. Le Conseil d'Administration fixera la date de l'Assemblée Générale annuelle qui sera communiquée aux membres de l'association au moins quinze jours à l'avance.

Le président assisté des membres du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée Générale. Il expose la situation de l'association, les réalisations de cette dernière et les perspectives à envisager.

Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan financier de l'association à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Si besoin est, l'Assemblée Générale procède à l'élection et à la réélection éventuelle des membres du Conseil d'Administration.

Ne peuvent être traitées par l'Assemblée Générale que les questions inscrites à l'ordre du jour.

Les décisions de l'Assemblée Générale ordinaire sont prises à la majorité des membres présents.

7. Assemblée Générale Extraordinaire

Les Assemblées Générales extraordinaires seront convoquées par le Conseil d'Administration ou sur une requête d'au moins un tiers de la totalité des membres ayant droit de vote. Elles ne pourront délibérer que sur les questions figurant à l'ordre du jour et mentionnées dans les convocations. La procédure est la même que celle pour les Assemblées Générales ordinaires.

8. Liquidation

La dissolution de l'association est régie par les dispositions de la loi du 21 avril 1928 concernant les associations sans but lucratif.

En cas de liquidation, s'il subsiste un actif, ce dernier sera attribué à une A.s.b.l. dont l'objet sera le plus proche de celui de l'association.

9. Dispositions générales

Tout ce qui n'est pas explicitement prévu dans les présents statuts reste soumis à la loi du 21 avril 1928 concernant les associations sans but lucratif et les établissements d'utilité publique.

Fait en six exemplaires.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Président: Candace Johnson

Vice-président: Camille Peffer

Vice-président: Guy Stemper

Directeur Technique: Jim Chard

Trésorier: Romain Reuland

Relation Publiques: Tanja Rosenberg.

Traduction assermentée de la version originale en anglais, faite à Luxembourg, le 26 septembre 1996. En cas de litige le texte anglais fera foi.

C. Bohnenberger
Traductrice assermentée

Traduction anglaise du texte qui précède:

Between the undersigned,
It has been agreed that:

1. Name, Head office, Duration

The A.s.b.l. will take the denomination of EUROPE ONLINE, A.s.b.l.

The head office will be located at 29, route de Thionville, L-2911 Luxembourg.

The A.s.b.l. is created for an indefinite period of time.

2. Purpose of the A.s.b.l.

The purpose and goal of the association is to promote the use of the Internet in Europe and to promote the rich diversity and the various languages and cultures of Europe on the Internet.

In order to attain these goals the association will undertake inter alia the following activities:

- Create and maintain the EUROPE ONLINE, A.s.b.l., World Wide Web Site which may also be used as a European Gateway to the Internet;

- Sponsor, organize and arrange conferences, seminars and symposiums as well as publish electronic or print documentation;

- Maintain and operate the Europe Online Media Lab to develop, test and introduce new applications and technologies on the Internet such as multi-lingual communication spaces (Chat-Rooms etc.), electronic translation, secure trans-

missions, «net nannies», video, audio, telephony and fax etc. as well as Internet transmission over all local, national, regional, and global telecommunications network infrastructures;

- Help, initiate and develop codes of conduct and technical specifications for use on the Internet;
- Create a multi-lingual easy-to-use navigation and directory to European web sites by country and topic;
- Initiate and help implement projects which will promote the use of the Internet in educational institutions and organizations in Europe;
- Uphold and promote the ideals of the Internet Society.

3. Composition, Members, Dues, Resignation

There are six Membership Categories:

- Full membership:

Full membership is open to any and all who were either employed by EUROPE ONLINE S.A. and/or one of their subsidiaries or who contributed to the creation of the EUROPE ONLINE S.A. service either by consultancy or association. Membership Dues are 15 USD a month and include unlimited access to the EUROPE ONLINE, A.s.b.l. Home Page and access to the Internet according to Europe Online approved Internet service providers' rates as well as access to all mail and publishing functions of the EUROPE ONLINE, A.s.b.l., Web Site. These rates apply only for Luxembourg. For those full members not living in Luxembourg monthly dues will be only 5 USD a month.

The Dues for Full Membership may never exceed 50 USD a month.

- Associate Membership:

Associate membership is open to all those who support the goals of the EUROPE ONLINE, A.s.b.l., and are registered members of its EUROPE ONLINE, A.s.b.l., Web-Site service or its EUROPE ONLINE, A.s.b.l., Member City. Membership Dues are 10 USD a month to be collected annually. It allows 1 Mbyte of publishing in Member City.

The Dues for Associate Membership may never exceed 100 USD a month.

- Corporate Membership:

Corporate Membership is open to all those who support the goals of the EUROPE ONLINE, A.s.b.l., and who wish to have a home page in EUROPE ONLINE ASSOCIATION, A.s.b.l., Web Site Market place. Membership Dues are 10,000 USD annually and include the creation of a home page up to 1 Mbyte with one e-mail address as well as one update annually. Further updates, storage capacity and e-mail addresses will be decided and contributed to accordingly.

The Dues for Corporate Membership may never exceed 100,000 USD a year.

- Founding Sponsors:

Founding Sponsors are all those who make a significant contribution to the maintaining of the EUROPE ONLINE, A.s.b.l. Web Site and the activity of EUROPE ONLINE, A.s.b.l. Founding Sponsors will be prominently figured on the EUROPE ONLINE, A.s.b.l., Web Site, subject to EUROPE ONLINE, A.s.b.l., creative and technical direction approval.

- Other Membership Categories:

It is anticipated that an Honorary Committee and a Patron's Committee will be established in due course.

Membership is lost or terminated by:

- resignation
- death
- refusal to pay the dues
- exclusion for a serious motif established by the Board of Directors such as non-adherence to the EUROPE ONLINE, A.s.b.l., Code of Conduct with a majority of two thirds of the votes, the member concerned having had the opportunity to be heard.

The minimum number of members may not be less than three.

4. The revenues of the association include:

- 1) the income provided by the monthly and annual dues of its members
- 2) the income provided by sponsorships and gifts
- 3) the possible subventions granted by the European Union and related institutions, national governments, local collectivities and their public institutions
- 4) the possible income provided by the activities of the association within the purpose as described under point 2.

5. Management and operation

The association is managed by a Board of Directors of minimum three but maximum nine members. The functions of the members are non-paying.

The Board of Directors may hire paid staff to help them with the running the daily activities of the association.

The members of the Board of Directors are elected by the Ordinary General Assembly among the full members. The duration of the mandates is fixed at five years. The mandates of the President and Treasurer are fixed at six years.

The Board of Directors has the widest powers for business management without prejudice of the express legal attributions of the Ordinary General Assembly. The association Board of Directors will prepare an annual budget to be approved by the Ordinary General Assembly. The Board of Directors will have the responsibility to pay all bills according to the approved budget.

The Board of Directors prepares and presents for approval to the General Assembly the annual accounts and annual report on operations and business.

The Board of Directors is meeting when convened by the President or two of the members.

The decisions of the Board of Directors are valid if the majority of the members are present. The decisions are taken by the majority of the votes of the members present. Blank votes are not taken into account to establish the required majority. The vote of the President or his proxy is decisive in case of equality of votes.

The signature of the President or of two members of the Board of Directors designated with signature authority have binding force for the association.

All editorial and graphic content of the official EUROPE ONLINE, A.s.b.l., Web Site will be subject to the majority approval of the Board of Directors.

All technical applications and operations will be subject to the majority approval of the Board of Directors.

6. Ordinary General Assembly

The Ordinary General Assembly is composed of all the full members having paid their dues and having voting rights.

The Ordinary General Assembly meets once a year and at the latest in March. It will be convened by the Board of Directors, by way of a letter sent to all the members of the association. This letter will contain the agenda and financial report. The Ordinary General Assembly will also be convened on other occasions and according to the legal requirements. The Board of Directors will fix the date for the General Assembly that will be communicated to the members of the association at least 2 weeks in advance.

The President, assisted by the members of the Board of Directors will chair the Ordinary General Assembly. The President will expose the situation of the association, the achievements of the foregoing year and the perspectives for the future.

The Treasurer will account for the financial management and present the accounts of the association for approval to the Ordinary General Assembly.

Only the points on the agenda may be considered by the Ordinary General Assembly.

The decisions of the General Assembly are taken at the majority of the votes of the members present.

7. Extraordinary General Assembly

An Extraordinary General Assembly may be convened by the Board of Directors or at the request of at least one third of the members with voting right. Only the points on the agenda may be considered by the Extraordinary General Assembly. The procedure is identical to the one for an Ordinary General Assembly.

8. Liquidation

The dissolution of the association is subject to the provisions of the law of April 21st, 1928 regarding «association sans but lucratif».

Should there be any assets left after liquidation, those are given to another Asbl having a quite similar purpose.

9. General provisions

For events or cases not foreseen in the present by-laws, the law of April 21st, 1928 regarding «association sans but lucratif d'utilité publique» is applicable.

Done in 6 originals.

The Board of Directors is composed as follows:

President: Candace Johnson

Vice-President: Camille Peffer

Vice-President: Guy Stemper

Technical Director: Jim Chard

Treasurer: Romain Reuland

Public Relations: Tanja Rosenberg.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996, vol. 485, fol. 12, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34858/000/277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

DESAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 53.711.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le douze septembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Monsieur Arnaud Dubois, administrateur de sociétés, Luxembourg,

agissant en vertu d'une délégation de pouvoirs consentie par le conseil d'administration en date du 6 septembre 1996, laquelle restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter les déclarations suivantes:

I.- DESAN HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 24 janvier 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 190 du 16 avril 1996.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 14 août 1996, non encore publié.

II.- Le capital souscrit de la société est de cent soixante-treize mille neuf cents U.S. dollars (173.900,- USD), représenté par mille sept cent trente-neuf (1.739) actions de cent U.S. dollars (100,- USD) chacune. Lors de la constitution de la société, le conseil d'administration a été autorisé à augmenter le capital jusqu'au montant d'un million de USD dollars (1.000.000,- USD).

1III.- Par résolution prise par le conseil d'administration en date du 6 septembre 1996, le conseil a décidé d'augmenter le capital par la souscription de cinq cents (500) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent US dollars (100,- USD) chacune, entièrement libérées, de sorte que le montant de cinquante mille U.S. dollars (50.000,- USD) se trouve à la disposition de la société, preuve en ayant été apportée au notaire instrumentaire.

Les cinq cents (500) actions nouvelles sont souscrites par Monsieur Arnaud Dubois, administrateur de sociétés, Luxembourg.

IV.- Suite à cette augmentation de capital, le premier alinéa de l'article trois des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à deux cent vingt-trois mille neuf cents US dollars (223.900,- USD), représenté par deux mille deux cent trente-neuf (2.239) actions de cent US dollars (100,- USD) chacune, entièrement libérées.»

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare en application de l'article 32-1 de la loi sur les sociétés, tel que modifié, avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de ladite loi.

Estimation de l'augmentation de capital

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital qui précède est estimée à un million cinq cent cinquante-trois mille cinq cents francs (1.553.500,- LUF).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces, qui incombent à la société à la suite de cette augmentation de capital, s'élève à environ cinquante mille francs luxembourgeois (50.000,- LUF).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en français, suivi d'une traduction anglaise; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Suit la traduction en anglais du texte qui précède:

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the twelfth of September.

Before Us, Maître Edmond Schroeder; notary residing in Mersch.

There appeared:

Arnaud Dubois, administrateur de sociétés, Luxembourg,
acting by virtue of a board resolution dated 6th of September 1996,
which resolution shall be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

The appearing party requested the notary to state that:

I.- DESAN HOLDING S.A., with its registered office in Luxembourg, was organized by virtue of a deed of the undersigned notary on the 24th of January 1996, published in the Mémorial C, Recueil Sociétés et Associations of the 16th of April 1996, number 190.

The articles of incorporation were amended for the last time by virtue of a deed of the undersigned notary of the 14th of August 1996, not yet published.

II.- The subscribed capital of the Corporation was fixed at one hundred and seventy-three thousand nine hundred US dollars (173,900.- USD), divided into one thousand seven hundred and thirty-nine (1,739) shares of one hundred US dollars (100.- USD) each.

The board of directors was authorized to increase the corporate capital up to one million US dollars (1,000,000.- USD).

III.- By a resolution of the meeting of the board of directors dated 6th of September 1996, the board has decided to increase the capital by creation of five hundred (500) new shares of one hundred US dollars (100.- USD) each, fully paid in cash, so that the amount of fifty thousand US dollars (50,000.- USD) is available to the corporation, proof of which was given to the undersigned notary.

The five hundred (500) new shares have been subscribed to by Arnaud Dubois, administrateur de sociétés, Luxembourg.

IV.- After this increase of capital, the first paragraph of article three of the articles of incorporation now reads as follows:

«**Art. 3. First paragraph.** The corporate capital is fixed at two hundred and twenty-three thousand nine hundred US dollars (223,900.- USD), represented by two thousand two hundred and thirty-nine (2,239) shares of one hundred US dollars (100.- USD) each, fully paid in.»

Statement

The undersigned notary states that in accordance with article 32-1 of the law of trading companies, as amended, the conditions set forth in article 26 have been observed.

Evaluation of the increase of capital

For the purposes of registration, the increase of the share capital is evaluated at one million five hundred and fifty-three thousand five hundred francs (1,553,500.- LUF).

Expenses

The amount of the costs, expenditures, remunerations, expenses, in any form whatever, which the company incurs or for which it is liable by reasons of this increase of capital amounts to fifty thousand Luxembourg francs (50,000.- LUF).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his name, surname, civil status and residence, the said person appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Signé: A. Dubois, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 13 septembre 1996, vol. 400, fol. 13, case 3. – Reçu 15.535 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 26 septembre 1996.

E. Schroeder.

(34899/228/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

DESAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 53.711.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 septembre 1996.

E. Schroeder.

(34900/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

DASCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 63, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 41.131.

Constituée par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 août 1992, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n^o 572 du 5 décembre 1992.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 1996, vol. 485, fol. 4, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DASCO, S.à r.l.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(34897/537/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

DECOBELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 31.089.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 97, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

DECOBELUX S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

(34898/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

ETON IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3931 Mondercange, 19, op Feileschter.

R. C. Luxembourg B 45.093.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 14 août 1996, vol. 483, fol. 70, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Mondercange, le 29 septembre 1996.

ETON IMMOBILIERE

M. Mathias

Associée-gérante

(34907/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

DRAYTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 41.520.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 97, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

DRAYTON S.A.
Société Anonyme
Signatures
Deux Administrateurs

(34901/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

ELBEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 15.597.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 97, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

Pour ELBEY S.A.
KREDIETRUST
Signatures

(34904/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

**ENCYCLOPAEDIA BRITANNICA HOLDING S.A.,
(anc. EB LUXEMBOURG S.A.), Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 55.850.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trente août.
Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EB LUXEMBOURG S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentant du 5 juillet 1996, en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Olivier Ferres, employé privé, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire, Monsieur John Hames, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Emmanuel Hack, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification de la dénomination de la société de EB LUXEMBOURG S.A. en ENCYCLOPAEDIA BRITANNICA HOLDING S.A. et reformulation subséquente de l'article premier des statuts de la société pour lui conférer la teneur suivante:

«Between the above-mentioned persons and all those that may become owners of the shares created hereafter, a joint stock company is herewith organised under the name of ENCYCLOPAEDIA BRITANNICA HOLDING S.A.»

«Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de ENCYCLOPAEDIA BRITANNICA HOLDING S.A.»

2. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Unique résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination de la société de EB LUXEMBOURG S.A. en ENCYCLOPAEDIA BRITANNICA HOLDING S.A., de sorte que le premier article des statuts de la société aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1.** Between the above-mentioned persons and all those that may become owners of the shares created hereafter, a joint stock company is herewith organised under the name of ENCYCLOPAEDIA BRITANNICA HOLDING S.A.

Suit la traduction française:

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de ENCYCLOPAEDIA BRITANNICA HOLDING S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: O. Ferres, J. Hames, E. Hack, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 1996, vol. 93S, fol. 10, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): M.-N. Kirchen.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 septembre 1996.

G. Lecuit.

(34902/220/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

**ENCYCLOPAEDIA BRITANNICA HOLDING S.A.,
(anc. EB LUXEMBOURG S.A.), Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 55.850.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 septembre 1996.

G. Lecuit.

(34903/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

EMERGO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 14, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 55.998.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-sept septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de EMERGO S.A.H., R. C. B Numéro 55.998, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 9 juillet 1996, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à quatorze heures sous la présidence de Monsieur Yde Egbert De Jong, directeur de sociétés, demeurant à B-3080 Tervuren (Bruxelles, Belgique).

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Antonello Di Rocco, directeur de sociétés, demeurant à Neuchâtel (Suisse).

L'Assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Marc Paul Alfred Ammann, directeur de sociétés, demeurant à Langenthal (Suisse).

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois chacune, constituant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois, sont dûment représentées à la présente Assemblée, qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'Assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires représentés, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, pour être soumise en même temps à la formalité de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1) Suppression des deux catégories d'administrateurs et modification subséquente du dernier alinéa de l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.»

2) Ajout d'une phrase au quatrième alinéa de l'article 6 des statuts de la teneur suivante:

«Toutefois, les décisions concernant la fortune de la société et celle de tiers, ainsi que la décision de liquider la société devront être prises à l'unanimité.»

L'Assemblée a approuvé l'exposé de Monsieur le Président. Après s'être reconnue régulièrement constituée, elle a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de supprimer les deux catégories d'administrateurs et de modifier en conséquence le dernier alinéa de l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'ajouter une phrase au quatrième alinéa de l'article 6 des statuts de la teneur suivante:

«Toutefois, les décisions concernant la fortune de la société et celle de tiers, ainsi que la décision de liquider la société devront être prises à l'unanimité.»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société pour le présent acte sont estimés à environ vingt mille (20.000,-) francs.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quatorze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Y. E. De Jong, A. Di Rocco, A. Ammann. A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 1996, vol. 93S, fol. 34, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1996.

A. Schwachtgen.

(34905/230/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

EMERGO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 14, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 55.998.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 743 du 17 septembre 1996, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 1996.

A. Schwachtgen.

(34906/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

EUROBC CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 38.134.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 1996, vol. 483, fol. 2, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 1996.

Pour EUROBC CONSEIL

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(34908/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

EUROPEAN VENTURE CAPITAL ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Heine.

R. C. Luxembourg B 22.249.

Le bilan de la société au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 485, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 1996.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(34912/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

EUROPEAN VENTURE CAPITAL ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 22.249.

Le bilan de la société au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 485, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 septembre 1996.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(34913/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

EUROFONDS (LUXEMBOURG) MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 42.674.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 1996, vol. 484, fol. 65, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 septembre 1996.

Pour EUROFONDS (LUXEMBOURG) MANAGEMENT S.A.
Société Anonyme
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signatures

(34909/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

EUROSYS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4330 Esch-sur-Alzette, Chemin des Acacias.
R. C. Luxembourg B 41.102.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Mersch, en date du 24 juillet 1992, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 560 du 1^{er} décembre 1992.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 1996, vol. 485, fol. 4, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROSYS, S.à r.l.
KPMG EXPERTS COMPTABLES
Signature

(34914/537/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

EUROLUX CCM S.A., COMMERCE CONSULT MANAGEMENT, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2167 Luxembourg, 26A, rue des Muguets.
H. R. Luxemburg B 45.247.

Im Jahre eintausendneunhundertsechsunneunzig, am zehnten September.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, Notar mit Amtssitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft EUROLUX CCM S.A., COMMERCE CONSULT MANAGEMENT, mit Sitz in Luxemburg, H. R. Nummer B 45.247, gegründet durch Urkunde, aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 18. Oktober 1993, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 568 vom 30. November 1993 zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Satzung der Gesellschaft wurde abgeändert durch eine Urkunde des instrumentierenden Notars vom 13. März 1995, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 317 vom 12. Juli 1995.

Die Versammlung beginnt um siebzehn Uhr unter dem Vorsitz von Herrn Werner Bruchhausen, wohnhaft in Luxemburg.

Derselbe ernennt zum Schriftführer Herrn Raymond Thill, maître en droit, wohnhaft in Luxemburg.

Zum Stimmenzähler wird ernannt Herr Frank Stolz-Page, Privatbeamter, wohnhaft in Luxemburg.

Sodann stellt der Vorsitzende folgendes fest:

I. Die anwesenden sowie die vertretenen Aktionäre und deren Bevollmächtigte sind nebst Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer von den Kompargenten unterzeichneten Namensliste verzeichnet, so dass sämtliche Aktien der Gesellschaft auf gegenwärtiger ausserordentlicher Generalversammlung gültig vertreten sind, welche demgemäss ordnungsgemäss zusammengestellt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung abstimmen kann, da alle Aktionäre, nach Kenntnisnahme der Tagesordnung, bereit waren, ohne Einberufung hierüber abzustimmen.

Diese Liste, von den Mitgliedern des Büros und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtigem Protokolle, mit welchem sie einregistriert wird, als Anlage beigefügt.

II. Dass die Tagesordnung dieser Generalversammlung folgende Punkte umfasst:

- 1) Verzicht auf die französische Fassung der Satzung und komplette Neufassung derselben, welche fortan in deutscher Sprache abgefasst sein wird, gefolgt von einer englischen Fassung.
- 2) Bestätigung der bisherigen drei Verwaltungsratsmitglieder.
- 3) Bestätigung des Kommissars, Herrn Rainer Hildebrand.
- 4) Ernennung von Herrn Robert Elvinger als zusätzlichen Kommissar.

Die Ausführungen des Vorsitzenden wurden einstimmig durch die Versammlung für richtig befunden und, nach Überprüfung der Richtigkeit der Versammlungsordnung, fasste die Versammlung nach vorheriger Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, auf die französische Fassung der Satzung zu verzichten und die Satzung komplett neuzufassen, welche fortan in deutscher Sprache abgefasst sein wird, gefolgt von einer englischen Fassung.

Die deutsche Fassung lautet folgendermassen:

Art. 1. Es besteht eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung EUROLUX CCM S.A., COMMERCE CONSULT MANAGEMENT. Die Gesellschaft kann aus kommerziellen Ursachen ihre Zwecke unter folgenden Firmenschildern ausüben: EUROLUX ALIMENTATION, EUROLUX COMMERCE, EUROLUX ELECTRONICS, EUROLUX PHARMACIE, usw.

Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg. Er kann durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre in jede beliebige Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Sollten aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, welche geeignet wären, die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatsangehörigkeit.

Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt. Die Gesellschaft kann jederzeit aufgelöst werden durch einen Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre, welcher unter den Bedingungen der Satzungsänderungen gefasst wurde.

Art. 2. Zweck des Unternehmens sind sämtliche Aktivitäten der Beratung und Unterstützung im wirtschaftlichen Bereich im weitesten Sinne; das Unternehmen liefert insbesondere verwaltungstechnische Dienstleistungen und Sekretariatsdienste an Unternehmen, Organisationen und Gesellschaften.

Zu seinen Tätigkeiten gehören ferner Managementaufgaben und Zahlbarstellung (einschliesslich des Führens von Büchern), Kontrollfunktionen und Gutachten jeder Art im wirtschaftlichen und kaufmännischen Bereich.

Zu diesem Zweck wird von dem Unternehmen besonders ausgebildetes Personal eingestellt und entlohnt.

Es kann die Gründung, Bildung, Zusammenlegung, Konzentration und Umstrukturierung von Läden, Geschäften, Unternehmen oder Unternehmens- bzw. Gesellschaftsgruppen innerhalb des Grossherzogtums Luxemburg und im Ausland fördern, vorbereiten und durchführen, unabhängig von deren Gegenstand oder Form, diese durch Beratung und Stellungnahmen unterstützen sowie deren Kontrolle und Leitung zeitweilig oder auf Dauer übernehmen.

Weiterer Gegenstand des Unternehmens sind Einfuhr, Ausfuhr, Überführung, Grosshandel, Handel und Tätigkeit auf Provisionsbasis in folgenden Bereichen:

- Elektrische und elektronische Bauteile und Geräte, Lampen, Telekommunikations- und Serviceprodukte;
- Lebensmittel, Konsumartikel, Bier und Spirituosen, pharmazeutische und medizinische Erzeugnisse sowie Geräte und Werkzeuge der chemischen Industrie;
- Industrieprodukte wie Fahrzeuge und Maschinen, Metalle, industrielle Anlagen und Geräte;
- Konsumgüter für Läden, Supermärkte und Handelsketten.

Diese Aktivitäten werden vorrangig ausgeübt in Deutschland, den Ländern Osteuropas und Asiens, und zwar ohne Konkurrenz für den lokalen luxemburgischen Markt.

Das Unternehmen hat das Recht zur Durchführung sämtlicher kaufmännischen oder finanztechnischen Transaktionen, Immobilien- und Mobiliargeschäfte, Investitionen und Beteiligungen durch Erwerb, Zeichnung, Einlage oder andere Formen der Beteiligung an bestehenden oder zu gründenden Unternehmen oder Gesellschaften, die den gleichen oder teilweise vergleichbaren Zweck verfolgen, bzw. deren Zweck mit dem Gegenstand des Unternehmens verbunden ist, oder durch die seine Entwicklung und Erweiterung erleichtert werden und allgemein, sämtliche industriellen, finanziellen oder anderen Tätigkeiten ausführen, die direkt oder indirekt mit den oben beschriebenen Aktivitäten in Verbindung stehen.

Art. 3. Das Gesellschaftskapital beträgt zwei Millionen (2.000.000,-) Luxemburger Franken, eingeteilt in zweihundert (200) Aktien mit einem Nennwert von je zehntausend (10.000,-) Luxemburger Franken.

Art. 4. Die Aktien sind je nach Belieben des Aktionärs entweder Namens- oder Inhaberaktien.

Es können Zertifikate über eine oder mehrere Aktien ausgegeben werden, je nach Belieben der Aktionäre.

Die Gesellschaft kann ihre eigenen Aktien mittels ihrer freien Reserven zurückkaufen unter Berücksichtigung der Bestimmungen von Artikel 49-2 des Gesetzes vom 10. August 1915 betreffend die Handelsgesellschaften, abgeändert durch das Gesetz vom 24. April 1983.

Das Gesellschaftskapital kann in einer oder mehreren Ausgaben aufgestockt oder vermindert werden mittels Beschlussfassung der Generalversammlung der Aktionäre in Übereinstimmung mit den Bestimmungen über Satzungsänderungen.

Art. 5. Die Verwaltung der Gesellschaft untersteht einem Rat von mindestens drei Mitgliedern, welche Aktionäre oder Nichtaktionäre sein können.

Die Verwaltungsratsmitglieder werden auf sechs Jahre ernannt. Die Wiederwahl ist möglich. Sie können beliebig abberufen werden.

Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger bestellen.

Die nächstfolgende Hauptversammlung nimmt dann die endgültige Wahl vor.

Art. 6. Der Verwaltungsrat hat die ausgedehntesten Befugnisse, um alle Handlungen vorzunehmen, welche für die Erfüllung des Gesellschaftszwecks notwendig oder nützlich sind. Er ist zuständig für alle Angelegenheiten, welche nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind.

Der Verwaltungsrat kann seinen Präsidenten bestimmen.

In Abwesenheit des Präsidenten wird der Vorsitz der Versammlung einem anwesenden Verwaltungsratsmitglied übertragen.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist.

Die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich, telegrafisch, fernschriftlich oder per Telekopie erfolgt ist, ist gestattet.

In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm, Fernschreiben oder Telekopie erfolgen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrats werden mit Stimmenmehrheit gefasst.

Bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Der Verwaltungsrat kann einem oder mehreren Verwaltungsratsmitgliedern, Direktoren, Geschäftsführern oder anderen Angestellten die Gesamtheit oder einen Teil seiner Vollmachten betreffend die tägliche Geschäftsführung, sowie die Vertretung der Gesellschaft übertragen; diese Geschäftsführer können Aktionäre oder Nichtaktionäre sein.

Die Übertragung dieser Vollmachten an ein Verwaltungsratsmitglied ist einer vorherigen Beschlussfassung der Generalversammlung unterworfen.

Die Gesellschaft wird durch die Einzelunterschrift eines Mitgliedes des Verwaltungsrates rechtskräftig verpflichtet.

Art. 7. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen; dieselben werden auf sechs Jahre ernannt. Die Wiederwahl ist zulässig. Sie können beliebig abberufen werden.

Art. 8. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 9. Die jährliche Hauptversammlung findet rechtens statt am zweiten Donnerstag des Monats Mai um fünfzehn Uhr in Luxemburg, am Gesellschaftssitz oder an einem anderen in der Einberufung angegebenen Ort.

Sofern dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag ist, findet die Hauptversammlung am ersten darauffolgenden Werktag statt.

Art. 10. Die Einberufungen zu jeder Hauptversammlung unterliegen den gesetzlichen Bestimmungen. Von diesem Erfordernis kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im voraus gekannt zu haben.

Der Verwaltungsrat kann verfügen, dass die Aktionäre, um zur Hauptversammlung zugelassen zu werden, ihre Aktien fünf volle Tage vor dem für die Versammlung festgesetzten Datum hinterlegen müssen.

Jeder Aktionär kann sein Stimmrecht selbst oder durch einen Vertreter, der nicht Aktionär zu sein braucht, ausüben.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme.

Art. 11. Die Generalversammlung hat die ausgedehntesten Befugnisse, um alle Handlungen vorzunehmen und gutzuheissen, die im Interesse der Gesellschaft liegen. Sie befindet namentlich über die Verwendung und Verteilung des Reingewinns.

Art. 12. Unter Berücksichtigung der in Artikel 72-2 des Gesetzes vom 10. August 1915 betreffend die Handelsgesellschaften, abgeändert durch das Gesetz vom 24. April 1983, enthaltenen Bedingungen wird der Verwaltungsrat ermächtigt, Interimsdividende auszuzahlen.

Art. 13. Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, einschliesslich der Änderungsgesetze, finden ihre Anwendung überall, wo die gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.

Englische Fassung:

Art. 1. There exists a corporation (Société Anonyme) under the name of EUROLUX CCM S.A., COMMERCE CONSULT MANAGEMENT. The company may exercise its activities under the commercial marks for marketing reasons (specialization) of EUROLUX ALIMENTATION, EUROLUX COMMERCE, EUROLUX ELECTRONICS, EUROLUX PHARMACIE, and so on.

The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders.

If extraordinary events of a political, economic, or social nature, likely to impair the normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may provisionally be transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

The company is established for an unlimited period. The company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 2. The purpose of the company is to pursue all activities of consulting and advise in the area of economics in the widest sense; the company provides specifically administrative and secretarial services to other companies, organizations and institutions. This includes as well management and financial control (accounting services included), general control and expert opinions of all kind in the economic and commercial field.

For this purpose the company will employ and remunerate specialists.

It can promote foundation, constitution, fusion, concentration and restructuring of markets, shops, companies or group of companies within the Grand Duchy of Luxembourg and foreign countries, as well as prepare and manage, regardless of purpose or form, support these by consulting and expertises and take over control and general management for a period of time or permanently.

Additional objects of the company are import, export, transit, wholesale, distribution and activities on a commission basis in the following fields:

- electric and electronic components and equipment, lamps, telecommunication and service products;
- food, general purpose consumer products, beer and alcoholic beverages, pharmaceutical and medical products as well as equipment and tools of the chemical industry;
- industrial products as vehicles and machines, metals, industrial facilities as well as equipment;
- consumer products for shops, supermarkets and distribution chains.

These activities are pursued preferably in Germany, Eastern European countries and Asia, and without competition for the local Luxembourg market.

The company has the right to pursue all commercial and financial transactions, property and movable goods business, investments and participations by purchase, assignment, deposits or other forms of participations of existing or to be formed establishments and companies, pursuing the same or similar purpose or are connected with it, or ease common development and expansion, and in general, to undertake all industrial, financial and other activities, which are directly or indirectly connected to the activities above mentioned.

Art. 3. The corporate capital is set at two million (2,000,000.-) Luxembourg francs, divided into two hundred (200) shares with a par value of ten thousand (10,000.-) Luxembourg francs each.

Art. 4. The shares shall be bearer or registered shares, at the shareholder's option.

The company's shares may be issued, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The company may repurchase its own shares by means of its free reserves under the provisions set forth in Article 49-2 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended by the law of April 24th, 1983.

The capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps by resolution of the general meeting of shareholders, adopted in accordance with the provisions applicable to changes in the Articles of incorporation.

Art. 5. The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The Directors shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining Directors have the right to provisionally fill the vacancy; in this case, such a decision must be ratified by the next general meeting.

Art. 6. The Board of Directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the object of the Company.

All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the Board of Directors.

The Board of Directors may elect a Chairman. In the absence of the Chairman, another Director may preside over the meeting.

The Board of Directors can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between Directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted.

In case of urgency, Directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the Chairman has the casting vote. The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the Company in connection therewith to one or more Directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the Company.

Delegation to a member of the Board of Directors is subject to the previous authorization of the general meeting.

The Company is bound by the individual signature of any Director.

Art. 7. The Company shall be supervised by one or more Auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

Art. 8. The Company's financial year shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December of each year.

Art. 9. The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the second Thursday of the month of May at three p.m.

If the said day is a public holiday, the meeting shall be held on the next following working day.

Art. 10. Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without convening notices.

Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 11. The general meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the Company.

It shall determine the appropriation and distribution of the net profits.

Art. 12. Under the provisions set forth in Article 72-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended by the law of April 24th, 1983, the Board of Directors is authorized to distribute interim dividends.

Art. 13. The law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended shall apply providing these Articles of Incorporation do not state otherwise.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, Herrn Werner Bruchhausen, vorgeannt, Herrn Jens Emmer, Apotheker, wohnhaft in Schwerte (Deutschland) und Herrn Peter Heimbuch, Kaufmann, wohnhaft in Luxemburg als Verwaltungsratsmitglieder zu bestätigen.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, Herrn Rainer Hildebrand, Anwalt, wohnhaft in Dortmund (Deutschland) als Kommissar zu bestätigen.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, Herrn Robert Elvinger, Steuerberater, wohnhaft in Luxemburg als zusätzlichen Kommissar zu ernennen.

Da die Tagesordnung erschöpft ist, erklärte der Vorsitzende die Versammlung um siebzehn Uhr dreissig für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorhergehenden an die Komparenten, haben dieselben mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: W. Bruchhausen, R. Thill, F. Stolz-Page, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 1996, vol. 93S, fol. 35, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 27. September 1996.

A. Schwachtgen.

(34911/230/252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

B E A S.A. (BUREAU D'ETUDES AERONAUTIQUES), Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

—
STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-neuf août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. Monsieur Lionel Chouard, ingénieur aéronautique, demeurant à Roissy (France), ici représenté par Monsieur Alexandre Canabal, administrateur de sociétés, demeurant à Reims (France), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Roissy, le 24 juillet 1996.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles;

2. Monsieur Alexandre Canabal, prénommé, agissant en son nom personnel.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de B E A S.A. (BUREAU D'ETUDES AERONAUTIQUES).

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura pas d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'exploitation d'aéronefs.

La société pourra également accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriétés immobilières ou mobilières.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de douze mille cinq cents francs luxembourgeois (12.500,- LUF) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III.- Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut pas excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, choisis en ou hors de son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut pas excéder six ans.

Titre V.- Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le troisième jeudi du mois de juin à 11.00 heures et pour la première fois en 1997.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale aura lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 1996.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et, pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1. Monsieur Lionel Chouard, prénommé, quatre-vingt-dix-neuf actions	99
2. Monsieur Alexandre Canabal, prénommé, une action	<u>1</u>
Total: cent actions	100

Les actions ont été libérées à concurrence de 25 %, de sorte que la somme de trois cent douze mille cinq cents francs luxembourgeois (312.500,- LUF) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ cinquante mille francs (50.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont nommés administrateurs:
 - a) Monsieur Lionel Chouard, prénommé;
 - b) Monsieur Alexandre Canabal, prénommé;
 - c) Madame Sabine Herbineau, employée privée, demeurant à Athus (Belgique).
3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes: MONTEREY SERVICES S.A., établie et ayant son siège social à Luxembourg.
4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'an 2001.
5. Le siège social de la société est fixé à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
6. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Réunion du conseil d'administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité, en conformité avec les pouvoirs leur conférés par les actionnaires, Monsieur Lionel Chouard, prénommé, comme administrateur-délégué.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Canabal, S. Herbineau, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 1996, vol. 93S, fol. 10, case 2. – Reçu 12.500 francs.

Le Receveur ff. (signé): M.-N. Kirchen.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 septembre 1996.

G. Lecuit.

(34829/220/153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

ARCANE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5692 Elvange, 13, Cité Ovenacker.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

- 1) Mademoiselle Antoinette Di Stasi, employée privée, demeurant à Aspelt, 12, Gennerwiss;
- 2) Monsieur Jean Kayser, employé privé, demeurant à Elvange, 13, Cité Ovenacker.

Ces comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de ARCANE HOLDING S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Elvange (Mondorf).

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs, aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration en tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de l'article 209 des lois modifiées sur les sociétés commerciales.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut pas excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration, soit par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant pas dépasser six ans.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le troisième vendredi du mois de juin à dix-huit (18.00) heures.

Si la date de l'assemblée tombe un jour férié, elle se réunira le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le ou les commissaires. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables soient affectés à l'amortissement du capital, sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se terminera le 31 décembre 1996.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 1997.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration sera désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription et paiement

Les mille deux cent cinquante (1.250) actions ont été souscrites comme suit:

1) par Mademoiselle Antoinette Di Stasi, préqualifiée, six cent vingt-cinq actions	625
2) par Monsieur Jean Kayser, préqualifié, six cent vingt-cinq actions	625
Total: mille deux cent cinquante actions	1.250

Ces actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ cinquante-sept mille francs luxembourgeois (LUF 57.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse de la société est fixée à L-5692 Elvange, 13, Cité Ovenacker.
- 2.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 3.- Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Monsieur Jean Kayser, préqualifié;
 - b) Mademoiselle Antoinette Di Stasi, préqualifiée;
 - c) Madame Mariette Lietz, employée privée, épouse de Monsieur Jean Kayser, demeurant à Elvange, 13, Cité Ovenacker.

4.- Est nommé président du conseil d'administration, Monsieur Jean Kayser, préqualifié.

5.- Est appelée aux fonctions de commissaire:

FIDUCIAIRE EUROPEENNE, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 2A, place de Paris.

6.- Le mandat des administrateurs et du commissaire expirera immédiatement après l'assemblée générale statutaire de l'an 2002.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie, en l'étude.

Et lecture faite et interprétation de tout ce qui précède en langue d'eux connue, donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: A. Di Stasi, J. Kayser, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 93S, fol. 46, case 1. – Reçu 12.500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 30 septembre 1996.

T. Metzler.

(34828/222/164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

FAISAL FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1525 Luxembourg, 3, rue Alexandre Flemming.

R. C. Luxembourg B 33.858.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 1996, vol. 484, fol. 46, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Par mandat
L. H. Dupong

(34915/259/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

FAISAL FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1525 Luxembourg, 3, rue Alexandre Flemming.

R. C. Luxembourg B 33.858.

Suivant résolution de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la société du 6 juin 1996, ont été élus:

Membres du Conseil d'Administration

- 1) Monsieur Ziad Rawashdeh, Administrateur de sociétés, demeurant à Jeddah, Arabie Séoudite, Administrateur;
- 2) Monsieur Ahmed Raçi Özen, Directeur Général d'Assurances, demeurant à Luxembourg, Administrateur;
- 3) Monsieur Mohamed Boulif, Employé Privé, demeurant à Luxembourg, Administrateur;
- 4) Monsieur Lambert H. Dupong, Docteur en Droit, demeurant à Luxembourg.

Les administrateurs ont été élus pour une période de deux ans.

Commissaire

La société anonyme PRICE WATERHOUSE, établie et ayant son siège social à Luxembourg.

Le commissaire a été élu pour une période d'un an et jusqu'à la clôture de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de 1997.

Luxembourg, le 20 août 1996.

FAISAL FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Par mandat

L. H. Dupong

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 1995, vol. 484, fol. 46, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34916/259/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

FINAMCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 20.186.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 97, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

FINAMCO LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

(34917/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

FINATRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 20.639.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 1996, vol. 484, fol. 77, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 2 août 1996

AFFECTATION DU RESULTAT

La perte de LUF 846.425 est reportée sur l'exercice suivant. La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

L'assemblée générale note que les nominations statutaires n'ont pas été votées lors de l'assemblée générale de 1995. Elle ratifie la gestion faite par les administrateurs et donne spécialement quitus au commissaire aux comptes et au Conseil d'Administration et à chacun en particulier pour la période du 15 juin 1995 à ce jour.

Le mandat de chacun des trois administrateurs, Messieurs Jean Wagener, Alain Rukavina et Patricia Thill, ainsi que le mandat du commissaire aux comptes, Monsieur Henri Van Schingen, sont reconduits pour une nouvelle période de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de l'an 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Signature.

(34918/279/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

FINEPRO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 51.948.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 30 septembre 1996, vol. 485, fol. 4, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour la société

ARTHUR ANDERSEN, Société civile

Signature

(34919/501/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

FINOVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 24.660.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 1996, vol. 484, fol. 97, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 1996.

FINOVEST S.A.

J.-P. Reiland

F. Mesenburg

Administrateur

Administrateur

(34921/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

FURNIDECOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 49.056.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 1996, vol. 485, fol. 4, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 1996.

(34926/696/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

FORMAT D, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 52.905.

La convention de cession des parts sociales datée du 12 août 1996, par laquelle Monsieur Alber Aflalo cède 1 part sociale à la société TICKNOR INVESTMENTS Inc., enregistrée à Luxembourg, le 19 septembre 1996, vol. 528, fol. 42, case 23, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(34922/677/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

FORMAT D, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 52.905.

La convention de cession des parts sociales datée du 12 août 1996, par laquelle la société ALGROVE INVESTMENTS Ltd cède 499 parts sociales à la société TICKNOR INVESTMENTS Inc., enregistrée à Luxembourg, le 19 septembre 1996, vol. 528, fol. 42, case 23, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(34923/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

FORMAT D, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 52.905.

EXTRAIT

Il a été signifié à la société par l'huissier M^e Michèle Thill, en date du 17 septembre 1996 que les parts sociales de la société ont été cédées le 12 août 1996 sous seing privé de la façon suivante:

- 1- la société ALGROVE INVESTMENTS Limited, sise à Tortola (BVI), a cédé 499 parts sociales à la société TICKNOR INVESTMENTS Inc., sise à Tortola (BVI).
- 2- Monsieur Albert Aflalo, demeurant à Luxembourg, a cédé 1 part sociale à la société TICKNOR INVESTMENTS Inc., sise à Tortola (BVI).

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 1996, vol. 485, fol. 4, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34924/677/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

FRANCE PRIVATISATIONS, Société d'Investissement à Capital Variable.

R. C. Luxembourg B 44.978.

Extrait de la résolution circulaire du Conseil d'Administration du 8 août 1996

Modification de la composition du Conseil d'Administration:

Monsieur Richard Wohanka a informé le Conseil d'Administration en juin 1996 de sa décision de renoncer, pour des raisons de convenances personnelles, à son poste de Président et d'Administrateur de la Société. Le Conseil d'Administration le remercie pour sa collaboration et ses services rendus à la Société tout au long de son mandat et propose de nommer, en son remplacement, Madame Boulefort, Responsable de la Gestion Institutionnelle, Paris, Ile de France, BANQUE PARIBAS PARIS, au poste de Président de la SICAV.

Messieurs Jean Peynichou, Roger Whittaker et Olivier Huby ont également informé le Conseil d'Administration en juin 1996 de leur décision de renoncer, pour des raisons de convenances personnelles, à leur poste d'Administrateur de la Société. Le Conseil d'Administration les remercie pour leur collaboration et leurs services rendus à la Société tout au long de leur mandat et propose de nommer Monsieur Charles Hamer, Directeur Général Adjoint, BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG, 10A, boulevard Royal, Luxembourg en remplacement de Monsieur Peynichou et de ne pas pourvoir au remplacement du mandat de Monsieur Whittaker et de Monsieur Olivier Huby.

Pour le Conseil d'Administration

J.M. Loehr

Secrétaire Général

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 1995, vol. 485, fol. 8, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34925/009/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

G-RENTINFIX, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 37.063.

Le bilan au 31 mars 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 1996, vol. 484, fol. 102, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 1996.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG
Société Anonyme

S. Heirendt-Faramelli

S. Grundner

(34927/004/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 1996.